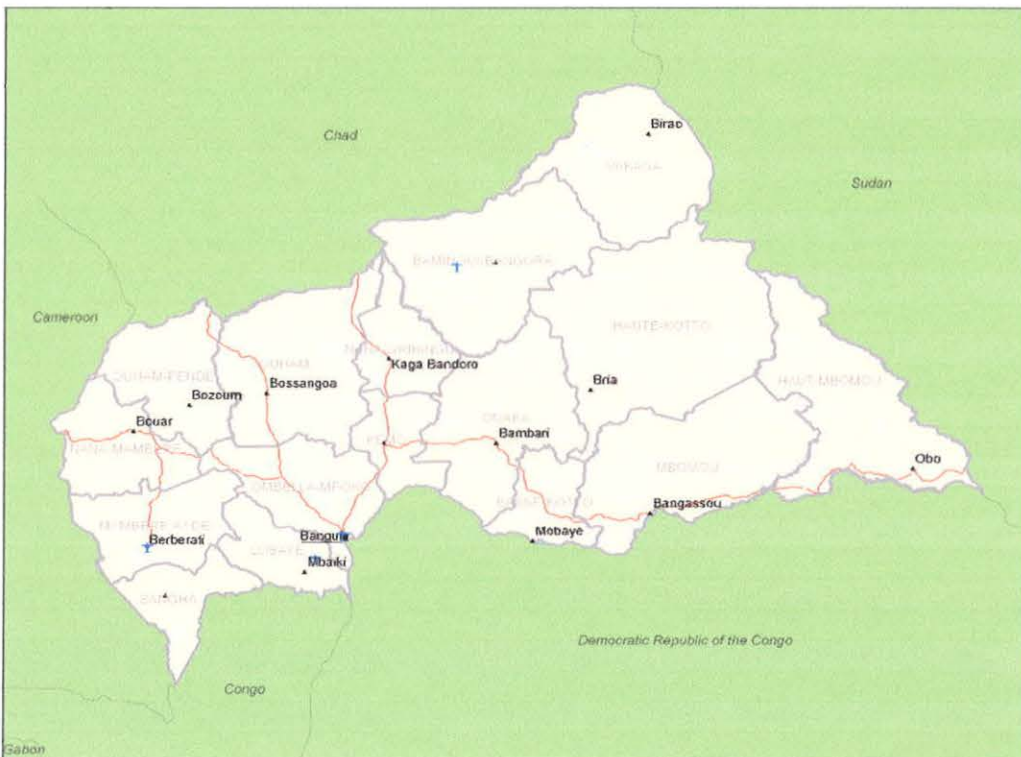




RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2009

COOPERATION

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - UNION EUROPEENNE



Commission européenne



Ordonnateur National du FED



TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES.....	4
I.1 Résumé exécutif et conclusions du RAC.....	10
I.1.1 Résumé exécutif.....	10
I.1.2 Conclusions et recommandations concernant la pertinence de la stratégie de réponse	14
I.2 Analyse du pays.....	15
I.2.1 Point sur la situation politique et la gouvernance politique	15
Préparation de l'organisation des élections	16
Programme de Démobilisation Désarmement et Réintégration (DDR).....	17
Situation militaire et état en matière de sécurité.....	18
Droits de l'Homme et Etat de droit.....	21
I.2.2 Point sur la situation économique et la gouvernance économique	21
a) Au niveau national	21
b) Dans le contexte régional / continental	25
I.2.3 Point sur la situation sociale et en matière de pauvreté.....	27
Stratégie de réduction de la Pauvreté.....	28
Une pauvreté ancrée, en léger recul depuis 2005.....	29
Santé publique : une situation préoccupante et des perspectives encore limitées à court-terme.	29
Education : constat mitigé mais réelles améliorations en éducation primaire.	30
Accès à l'eau potable et l'électricité.....	31
Sécurité alimentaire.	31
Impacts des crises alimentaires, économique et financière 2007-2009 sur la vulnérabilité en milieu rural.....	32
I.2.4 Point sur la situation environnementale.....	32
Le braconnage	32
La transhumance.....	33
Enjeux et défis environnementaux en RCA.....	33
I.2.5 Point sur d'autres questions transversales.....	35
Changements climatiques	35
Genre	36
La situation des enfants dans le Pays	37
Lutte contre le VIH-SIDA.....	38
Migrations	38

I.2.6 Stratégie commune UE-Afrique (SCUA): appropriation et participation du pays partenaire	39
I.3 Vue d'ensemble de la coopération passée et en cours	40
I.3.1 État des lieux des performances financières des ressources FED	40
Etat des lieux des engagements primaires sur le 10ème FED	41
Etat des lieux des engagements secondaires sur les 9ème et 10ème FED	42
I.3.2 État des lieux de l'aide budgétaire générale/sectorielle	43
I.3.3 Projets et programmes dans les domaines focaux et non focaux	44
a. La contribution des projets et programmes dans les secteurs focaux dans le(s) domaine(s) de concentration du DSP	44
b. La contribution des projets et programmes dans les secteurs non-focaux	47
c. Renforcement des Acteurs Non Etatiques	48
I.3.4 Autres actions	51
Instrument financier de stabilité	51
Composantes nationales de programmes inscrits sur le PIR	52
Reliquat Stabex COM 96-8ème FED (8 ACP CA 001)	52
Facilités Eau et Energie	53
Interventions financées par ECHO	53
Enveloppe B 10ème FEDpe B du 9ème FED	54
Banque Européenne d'Investissement Banque Européenne d'Investissement.	55
I.3.5 Cohérence des Politiques au service du Développement (CPD).....	55
I.3.6 Le dialogue au niveau pays.....	56
I.3.7 Programmation conjointe et efficacité de l'aide.....	56
Programmation conjointe	56
Efficacité de l'aide	57

LISTE DES ACRONYMES

AAA	Agenda d'Action d'Accra
AB G/S	Aide Budgétaire Générale/Sectorielle
AC	Accord de Cotonou
ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ADU	Appui au Développement Urbain en RCA
AFD	Agence Française de Développement
AL	Autorité Locale
AMESD	African Monitoring of the Environment for Sustainable Development
ANE	Acteurs Non Etatiques
ANIF	Agence Nationale d'Investigation Financière
APCAL	Armes de Petit Calibre et Armes Légères
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accord de Partenariat Economique
A-PRGF	Appui au Programme de Réforme Global des Finances Publiques
APRD	Armée Populaire pour la Restauration de la république et de la Démocratie
APV	Accord de Partenariat Volontaire
ARéMiF	Appui à la Réforme du Ministère des Finances
ASERCA	Appui à la Stabilisation macro-économique de la RCA
ASSB	Amélioration des Soins de Santé de Base
BACH	Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA)
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BINUCA	Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la paix en République Centrafricaine -en remplacement de l'ancien BONUCA-
BM	Banque Mondiale
BONUCA	Bureau d'Appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays -transformé en BINUCA en 2010-
C2D	Contrat de désendettement et développement
CAB	Cabinet
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED
CARBAP	Centre Africain de Recherches sur Bananiers et Plantains
CARES	Centre d'Apprentissage et de Réinsertion Economique et Sociale
CCM	Country Coordination Mechanism
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDF	Centre de Données Forestières
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Commission Européenne

CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEI	Commission Electorale Indépendante
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CF	Convention de Financement
CIESP	Comité Interministériel Elargi au Secteur Privé
CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui Sangha
CMB	Comité Multi-Bailleurs
CNDHL	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COM	Cadre d'Obligations Mutuelles
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COOPI	Cooperazione Internazionale
CPD	Cohérence des Politiques au service du Développement
CPIA	Évaluation de la politique et des institutions nationales
CPJP	Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix
CRF	Croix Rouge Française
CTM	Country Team Meeting
CUA	Comité de l'Union Africaine
DAD	Système de Gestion et de Suivi de l'Aide en République Centrafricaine
DCI	Instrument de financement de la coopération au développement
DDR	Démobilisation, Démilitarisation et Réhabilitation
DEL	Délégation CE
DG DEV	Direction Générale du Développement
DP	Devis Programme
DPI	Dialogue Politique Inclusif
DSP	Document de Stratégie Pays
DSR	Document de Stratégie Régional
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DTA	Dispositions Techniques et Administratives
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
EAMR	External Assistance Management Report
ECASEB	Enquête Centrafricaine pour le Suivi Evaluation du Bien être
ECHO	Direction générale Aide humanitaire
EIU	Economist Intelligence Unit

ÉM	États membres de l'UE
EPT	Education Pour Tous
FA (AF)	Fiche d'Action
FACA	Forces Armées Centrafricaines
FASTRAC	Facilité des Transports et du transit en zone CEMAC
FCT (TCF)	Facilité de Coopération Technique
FDPC	Front Démocratique du Peuple Centrafricain
FDPU	Forces armées ougandaises
FED	Fonds Européen de Développement
FER	Fonds d'Entretien Routier
FEM	Fonds pour l'Environnement mondial
FIP	Fiche d'Identification Projet
FLEGT	Forest Law Enforcement Governance and Trade
FLEX	Mécanisme de compensation pour les fluctuations à court terme des recettes d'exportation
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FOMUC	Force Multinationale de la CEMAC
FPR	Front Populaire pour le Redressement
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
FSTP	Food Security Thematic Programme
GAC	Gouvernance et Anti-Corruption
GFATM	Global Fund against Aids, Tuberculosis and Malaria
GICA	Groupement Interprofessionnel Centrafricain
GTZ	Coopération Technique Allemande
GUCE	Guichet Unique des opérations du Commerce Extérieur
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HQ	Siège de la Commission
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
IDA	Association Internationale de Développement (Banque Mondiale)
IDH	Indice de Développement Humain
IFC	International Finance Corporation
IFT	Initiative Fast Track éducation pour tous
IPH	Indice de Pauvreté Humaine

IQSG	Groupe de soutien de la qualité inter-service
IRAI	Index d'affectation des ressources aux pays éligibles aux crédits IDA
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
KfW	Fonds allemand pour l'Aide au Développement
KKM	Indice de gouvernance Kaufmann, Kraay et Mastruzzi
LRA	Lord's Resistance Army -Armée de résistance du Seigneur-
LRRD	Lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MDRI	Multilateral Debt Relief Initiative
MED	Ministère de l'Équipement et du Désenclavement
MICOPAX	Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad
MLCJ	Mouvement des Libérateurs Centrafricains pour la Justice
MLPC	Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain
MNSP	Mouvement National du Salut de la Patrie
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCF	Organe de Canalisation de Fonds
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur National du FED
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONM	Office National du Matériel
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OP	Organisation Paysanne
PAA	Programme d'Action d'Accra
PAC	Politique Agricole Commune
PAG	Plan d'Action de Gouvernance
PAGT/FP	Programme pour l'Amélioration de la Gouvernance et de la Transparence dans la gestion des Finances Publiques
PAIRAC	Programme d'Appui à l'Intégration Régionale en Afrique Centrale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARCAN	Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de l'Assemblée Nationale

PARPAF	Projet d'Appui à la Réalisation des Plans d'Aménagement Forestier - Financement AFD-
PAS	Programme d'Accompagnement à la Stabilisation
PASAPE	Programme d'Appui et de Soutien à l'Accord de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale
PDD	Pôle de Développement
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régional
PMA	Pays les Moins Avancés
PMFP	Plan de Modernisation des Finances Publiques
PMR	Projet Micro-Réalisation
PND	Plan National de Développement
PNG	Programme National de Gouvernance
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PRGF	Programme de Réformes de Gestion de Finances publiques
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVD	Pays en Voie de Développement
PVV	Personnes vivant avec le virus du VIH/SIDA
QSG	Quality Support Group
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien être de Base
RAC	Reste à Contracter
RAC	Rapport Annuel Conjoint
RAL	Reste à Liquidier
RAMICA	Réduction des Arriérés Multilatéraux et Internes de la République Centrafricaine
RAP	Reste à Payer (impayés des contrats en cours)
RAPAC	Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale
REDD	Réduction des Emissions provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts
RESEJEP	Réhabilitation des Secteurs de la Justice et de la Police en RCA

RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMP	Revue à Mi-parcours
ROA	Revue Opérationnelle Annuelle
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
SCUA	Stratégie commune UE-Afrique
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SMART	Spécifiés, Mesurables, Atteignables, Réalistes (pertinents), situés dans le Temps
SRAID	Secteur Routier Appui Institutionnel et Désenclavement
STABEX	Stabilisation des Recettes d'Exportation
UA	Union Africaine
UFDR	Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement
UFVN	Union des Forces Vives de la Nation
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WEF	Forum Economique Mondial
ZCV	Zone cynégétiques villageoises

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RAPPORT ANNUEL CONJOINT

I.1 Résumé exécutif et conclusions du RAC

I.1.1 Résumé exécutif

Après la signature de l'Accord Global de Paix le 21 juin 2008 à Libreville et du document cadre pour le Désarmement Démobilisation, Réintégration le 20 novembre, le Gouvernement a, en décembre 2008, organisé le **Dialogue Politique Inclusif**.

Dans le cadre du processus DDR, la plupart des groupes politico-militaires signataires de l'Accord de paix global ont remis en avril 2009 la liste de leurs combattants mais certains groupes ne s'y sont pas associés et d'autres menacent de se retirer du processus de paix.

Le Processus DDR a subi des retards dans sa phase initiale ce qui a suscité une certaine impatience dans les zones touchées par les mouvements de rébellions armées. Afin de soutenir ce processus fragile, un mémorandum d'accord a été signé en novembre 2009 avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale qui prévoit le déploiement de 31 observateurs militaires de la CEEAC au sein de la MICOPAX.

Deux opérations militaires distinctes sont en place en RCA. La plus ancienne est la FOMUC, financée depuis fin 2004 par la France et la Commission européenne, passée sous bannière CEEAC et rebaptisée en juillet 2009 Mission de Consolidation de la Paix (MICOPAX). La Mission des Nations Unies en RCA et au Tchad (MINURCAT) à pour mission de sécuriser le Nord Est du territoire : elle a pris le relais, en 2009, des opérations de l'EUFOR, constituée par l'Union européenne, avec pour mandat de protéger les civils, de faciliter les opérations d'aide humanitaire et d'assurer la sécurité du personnel des Nations Unies.

Malgré cette présence militaire, la situation déjà instable en 2008 s'est dégradée en 2009, en raison entre autres de dissensions internes parmi les mouvements rebelles.

Au nord est, des violences ethniques se sont produites en juin 2009 à Birao (dans la région de Vakaga près des frontières tchadienne et soudanaise), puis ont repris en octobre après une médiation menée en juillet par le BONUCA. **Au nord du pays**, des affrontements ont eu lieu en octobre entre les forces tchadiennes et le Front Populaire pour le Redressement. A Ndélé, les membres de la CPJP, principalement des Rounga qui s'estiment lésés dans le processus DDR, ont relancé l'offensive contre les Forces armées Centrafricaines et en novembre, la ville de Ndele a été attaquée, provoquant la fuite de nombreux civils vers le Tchad.

La ville de Kabo, **au nord ouest du pays**, est restée une zone de très forte insécurité, menacée par les forces du FDPC, tandis que les forces de l'APRD continuent de stationner au sud de cette région également déstabilisée par le grand banditisme.

Dans le Sud Est de la RCA, la situation humanitaire s'est dégradée dans le Haut Mbomou du fait de l'arrivée dans la région de combattants d'origine ougandaise prétendant appartenir à l'Armée de Résistance du Seigneur. Les opérations menées conjointement par les forces armées ougandaises et centrafricaines ont provoqué de nombreuses victimes parmi les civils.

Des élections présidentielles sont prévues en avril 2010. Une Commission Electorale Indépendante (CEI) a été mise en place en octobre 2009, mais compte tenu des actions préparatoires ainsi que des menaces de boycott des groupes politico militaires, ce calendrier sera difficile à respecter.

En matière économique, les performances de la République Centrafricaine en 2009 ont été fortement pénalisées par la mauvaise conjoncture internationale et par les faiblesses structurelles du pays. La croissance du PIB réel, estimée à 2%, est en repli par rapport à 2008 (2,2%), année où la croissance avait déjà été faible en raison de la crise économique mondiale. Le PIB nominal s'est établi à 941 milliards de FCFA (1,4 milliards d'euros) en 2009, pour un PIB par habitant estimé à 318 euros, en l'absence de données fiables sur la population.

Les cours mondiaux des principaux produits exportés par le pays (bois et diamants) ont poursuivi leur baisse, réduisant de fait les recettes d'exportations. Les recettes totales d'exportations pour 2009, qui proviennent à environ 80% de ces deux filières, sont estimées à 52 milliards de FCFA, contre 66 milliards en 2008, soit une baisse de plus de 20%. Cette chute a des conséquences sérieuses sur l'emploi, notamment dans le secteur du bois, ainsi que sur les recettes fiscales. Le déficit de la balance courante de la République Centrafricaine a quant à lui été réduit à moins de 10% du PIB (8,8%), une amélioration des termes de l'échange (baisse du prix du pétrole, accentuée par la baisse du dollar) venant contrebalancer la dégradation de la balance commerciale due à la baisse des recettes tirées des deux principaux produits d'exportation, le bois et le diamant. Les réserves de change ont quant à elles augmenté et représentent 5 mois d'importations fin 2009, soit leur niveau d'avant le début de la crise.

Les **finances publiques** ont quant à elles bénéficié des efforts du gouvernement pour à la fois accroître les recettes et maîtriser les dépenses. Malgré le contexte économique difficile, la République Centrafricaine est en effet parvenue, grâce notamment à l'appui des bailleurs, à maintenir ses efforts de réformes visant à la stabilisation macro-économique et à l'amélioration de la gestion des finances publiques. Le pays a ainsi atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2009 et est devenu par la même occasion éligible au MDRI, ce qui devrait permettre de réduire substantiellement la dette publique extérieure. Un plan d'apurement des arriérés intérieurs (dette sociale notamment) a été démarré en 2009. Le gouvernement devrait également adopter en 2010 un plan stratégique de réformes de la gestion des finances publiques pour la période 2010-2015.

La période de troubles politiques et sociaux qu'a traversée la RCA entre 1993 et 2003 a pratiquement réduit à néant la structure et l'organisation des **services sociaux** dans le pays, touchées aussi bien par la destruction des infrastructures et le vol de matériel que par la désaffectation des personnels les assurant. Les conséquences se sont rapidement fait ressentir au sein de la population du pays. En vingt ans,

l'espérance de vie à la naissance a reculé de plus de 10 ans, pour se situer en 2003 à 40 ans pour les hommes et à 46 ans pour les femmes et le revenu d'un centrafricain exprimé par le PIB réel par tête d'habitant était moins élevé en 2004 (331 dollars US par habitant et par an) qu'en 1990 (514 dollars US par habitant et par an).

La RCA demeure l'un des pays les plus pauvres au monde, classée à la 179ème sur 182 pays en termes d'IDH.

La **crise du prix des denrées alimentaires** et la hausse des prix des produits agricoles de 2007-2008 ainsi que la **crise économique** depuis 2008 ont eu de surcroît des conséquences directes sur la population, notamment dans les zones d'exploitation du bois et des diamants où la production a brusquement chuté, ou dans certaines zones de productions agricoles déstabilisées par les pertes de revenus des populations locales.

Le pays reste dans une situation de post-crise où les infrastructures et les capacités sont à reconstituer dans les domaines économique et social. A ce stade, en dépit de l'absence de données récentes, il convient d'être particulièrement prudent sur la capacité du pays à atteindre les OMD.

Pourtant, après une quinzaine d'années de dégradation de la situation économique et sociale, le pays commence à inverser la tendance avec une légère amélioration depuis 2005, qui coïncide avec la relance de la croissance économique et le retour de partenaires financiers en appui aux secteurs sociaux. Ainsi, l'espérance de vie, une des plus faibles d'Afrique sub-saharienne, aurait augmenté entre 2003 et 2007, passant de 43 ans à 46,7 ans. L'amélioration est plus importante pour les hommes, avec un gain de 5.1 ans en 4 ans entre 2003 et 2007, que pour les femmes, (2,2 ans).

Le Document de **Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2008-2010** a été adopté en septembre 2007 et les stratégies sectorielles sont organisées autour des axes retenus : la restauration de la sécurité, la promotion de la bonne gouvernance et de l'État de droit, la relance et la diversification de l'économie et le développement du capital humain. Il a été présenté au cours d'une table-ronde organisée à Bruxelles en octobre 2007 et a ensuite fait l'objet d'une évaluation en 2008 pour réactualiser la situation de 2007 et établir une feuille de route pour la réalisation des actions prioritaires. Une première revue annuelle a été effectuée en 2008, suivie de celle effectuée par le FMI en mars 2009. Les différents secteurs poursuivent des plans d'actions qui ont, pour un bon nombre, fait l'objet d'une table ronde en 2009.

Une pression environnementale croissante. Même si la pression sur l'environnement est relativement faible en RCA peu densément peuplée (7 hab/km²), la surexploitation des ressources naturelles; les feux de brousse, la pression exercée sur la biodiversité, notamment à travers le braconnage, la transhumance, la déforestation anarchique des forêts ainsi que la dégradation des sols et de la végétation dans les zones d'extraction du diamant constituent des pressions réelles sur l'environnement.

Pour renforcer la transparence et améliorer la gestion dans le secteur forestier, la RCA et l'UE ont, engagé, depuis 2007, des négociations dans le cadre du Forest Law Enforcement Governance and Trade. Une déclaration commune de négociation a été signée en octobre 2009 et une feuille de route élaborée en vue de la signature d'un

Accord de Partenariat Volontaire avant octobre 2010. L'engagement formel des négociations nécessite de prévoir des financements complémentaires pour FLEGT qui seront utilisés après la conclusion probable d'un accord en 2010 pour soutenir le démarrage de la mise en œuvre des dispositions techniques inscrites dans l'accord.

Des moyens limités pour une stratégie encore à définir. Dans la situation de post-crise que connaît la RCA aujourd'hui, l'environnement peine à s'imposer parmi les priorités à inscrire dans la stratégie nationale.

Au niveau régional, aucune politique commune n'est formalisée en matière d'environnement, quoique les politiques nationales soient en cours d'harmonisation au niveau de la sous-région et des pays du Bassin du Congo (RDC, Congo, Gabon, Cameroun). Des programmes régionaux visant la préservation des ressources naturelles, domaine de concentration du PIR 10^{ème} FED, sont mis en œuvre.

L'analyse de la situation en RCA fait apparaître l'importance de certaines variables transversales, en particulier le changement climatique, le genre, la situation des enfants dans le pays, la lutte contre le VIH-SIDA et les migrations.

Si la contribution anthropique de la RCA au processus de **changements climatiques** reste faible au niveau national et négligeable au niveau mondial, le déboisement réduit la capacité d'absorption du CO₂ de la forêt du Bassin du Congo, 2^{ème} puits à carbone au monde après la forêt amazonienne et bien public mondial, qui s'étend sur environ 15% du territoire national. Dans ce contexte la RCA, dont les préoccupations ont été portées au niveau régional par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale a participé à la Conférence de Copenhague en décembre 2009.

Les femmes continuent de subir un certain nombre de discriminations relevant d'un système traditionnel patriarcal. **L'égalité et l'équité pour les femmes et les hommes** se concrétisent encore lentement au niveau social, politique et économique ; en 2008, 31% des femmes seulement sont alphabétisées contre 59% des hommes. Au niveau sanitaire, le taux de mortalité maternelle reste un des plus élevés d'Afrique sub-saharienne, avec 1 102 décès sur 100 000 naissances vivantes.

Si le nombre d'enfants soldats semble limité dans le pays (L'UNICEF a démobilisé 425 enfants), la **précarité de la situation des enfants** se manifeste notamment par le nombre d'enfants en situation d'insécurité alimentaire ou orphelins du SIDA.

Selon l'Etude sur la séroprévalence conduite en 2006 par le Comité National de Lutte contre le SIDA, **le taux d'infection au VIH est estimé à 6,2%** avec un taux plus élevé pour les femmes (7,8%) que pour les hommes (4,3%). Les actions du Gouvernement pour la lutte contre le VIH-SIDA s'inscrivent dans la Stratégie Nationale de Lutte contre le VIH-SIDA pour la période 2006-2010.

Des flux importants de **migrations** issus des diverses tensions que connaît le pays induisent des pressions sur les ressources locales (eaux, pâturages). D'après le HCR, 74 000 centrafricains seraient réfugiés au Tchad et près de 64 000 se trouveraient au Cameroun. A l'inverse, le HCR estime à près de 13 000 personnes le nombre de réfugiés en Centrafrique en provenance principalement de la République Démocratique du Congo, du Soudan et du Tchad, nombre auquel il convient d'ajouter 17 500 personnes en provenance de RDC et stationnées dans le sud. La RCA constitue par ailleurs, depuis une dizaine d'années, une zone d'accueil croissante

pour les populations transhumantes, en raison d'un potentiel de plus de 9 millions d'ha de pâturages. Ce facteur d'attraction induit des migrations de populations en provenance des pays de la zone soudano-sahélienne (Tchad, Soudan) vers le Sud, renforcées par l'avancée du front de désertification. Enfin, selon le HCR il y aurait encore autour de 90 000 déplacés internes dans le pays.

Le cadre de programmation entre l'UE et la RCA reprend certains des 8 partenariats stratégiques de la SCUA : les partenariats stratégiques pour la Paix et la sécurité, la Gouvernance démocratique et les droits de l'homme figurent en bonne place dans le DSP-PIN 10^{ème} FED dans le premier secteur de concentration du 10^{ème} FED.

Le Document de Stratégie Pays (DSP) et le Programme Indicatif National PIN 10^{ème} FED pour la période 2008-2013 ont été signés le 26 juin 2008. Le 10^{ème} FED comporte une enveloppe globale de 142,8 millions d'Euros dont 137 millions d'Euros pour l'enveloppe A programmable et 5,8 millions d'Euros pour l'enveloppe B non programmable destinée à couvrir des besoins d'urgence.

La RCA a bénéficié de fonds additionnels prélevés sur les réserves du 10^{ème} FED : une première enveloppe de 4,61 millions d'Euros a d'abord été débloquée à la suite de l'augmentation du prix des denrées agricoles, puis un financement de 7,6 millions d'Euros a été mobilisé sur le mécanisme Vulnérabilité FLEX en réponse aux chocs provoqués par la crise économique et financière. Ces deux financements complémentaires ont été intégrés et entièrement décaissés en 2009 dans le programme ASERCA II.

Les Conventions de Financement intitulées « Appui à la Stabilisation macro-économique de la RCA », « Programme de Microréalisations » et « Facilité de Coopération Technique - FCT III » ont été signées par la Commission en fin d'année 2008, le tout représentant un engagement global de 28 millions d'Euros, soit 20,5% des engagements prévus sur l'enveloppe A.

Le programme d'action approuvé pour l'année 2009 prévoyait la mobilisation de financements pour un montant total de 57 millions d'Euros, représentant des engagements de 41,5% de l'enveloppe A répartis dans les domaines de concentration et hors concentration. Ces financements sont destinés aux projets de *Réhabilitation des secteurs de la justice et de la police en RCA*, de *Réhabilitation des services de base et de Renforcement des capacités des autorités locales dans les Pôles de développement*, de *Appui au Programme de réforme global des finances publiques*, de *Appui au développement urbain en RCA* ainsi que le financement du projet *Ecosystèmes fauniques du Nord-est RCA*. Les fiches d'action correspondantes ont toutes été approuvées par le QSG au troisième trimestre 2009 et les conventions de financement doivent normalement être approuvées dans les premiers mois de 2010. Au total, un montant de 62% de l'enveloppe A du 10^{ème} FED devrait ainsi avoir fait l'objet d'un engagement primaire avant la fin du 1^{er} semestre 2010. La convention sur appui budgétaire (ASERCAII) représente un volume de 20% du montant total engagé, le reste étant mobilisé sous forme de projet.

I.1.2 Conclusions et recommandations concernant la pertinence de la stratégie de réponse

Au terme de la revue à mi-parcours pays il apparaît que la stratégie de réponse inscrite dans le DSP/PIN 10^{ème} FED 2008-2013 reste adaptée aux besoins de la RCA et aux priorités de l'Union européenne et devrait donc rester inchangée.

Si la RCA bénéficiait, au terme de la revue générale à mi-parcours d'une augmentation de l'enveloppe À plusieurs besoins additionnels ont été identifiés, en particulier des financements pour la mise en œuvre du FLEGT et des APE, ainsi que pour le renforcement des capacités, l'appui budgétaire général et la facilité de coopération technique (FCT).

S'agissant de la FCT et en cas d'absence de décision d'allocation de fonds additionnels pour l'enveloppe A, il conviendra alors de mobiliser des ressources sur des lignes existantes du PIN. Ceci constitue une priorité afin d'assurer la programmation de la coopération post 10^{ème} FED.

I.2 Analyse du pays

I.2.1 Point sur la situation politique et la gouvernance politique¹

Après la signature de l'Accord Global de Paix le 21 juin 2008 à Libreville et du document cadre pour le Désarmement Démobilisation, Réintégration (DDR) le 20 novembre, le Gouvernement a, en décembre 2008, organisé **le Dialogue Politique Inclusif** (DPI) auquel ont participé quelques 200 personnes représentant les pouvoirs publics et la société civile, la majorité présidentielle, l'opposition démocratique et les mouvements politico-militaires. Ce processus a débouché sur un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer la gouvernance et l'Etat de droit, de mieux sécuriser le territoire et de favoriser le développement socio-économique du pays.

Par ailleurs, depuis la signature en marge du sommet de l'Union Africaine à Syrte en Libye en juillet 2009 d'un accord de paix avec le dirigeant du Front Démocratique du Peuple Centrafricain (FDPC) Abdoulaye Miskine, les ex-combattants sont retournés à Bangui pour prendre part au processus de paix.

La mise en œuvre des recommandations issues du DPI a été confiée à un Comité de suivi de l'application des recommandations issues du Dialogue Politique Inclusif, créé le 29 janvier 2009, composé de représentants du Gouvernement, des mouvements politico-militaires signataires de l'accord global de paix, du PNUD, du Bureau d'Appui des Nations Unies pour la Consolidation de la paix dans ce pays (BONUCA), de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEEAC), de la Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique (MICOPAX), de la France, de l'Union Européenne, de l'Union Africaine et de la Banque Mondiale. Le comité a établi un chronogramme des activités devant être réalisées dans le cadre du processus DDR.

La quatrième revue du suivi des recommandations qui a eu lieu fin janvier 2010 fait

¹ La présente analyse est établie à partir des derniers rapports du Secrétaire Général des Nations Unies sur la situation en République Centrafricaine et de l'Envoyé spécial de l'Union Africaine à Bangui, Sadok Fayala.

L'annexe A-I.6 fournit une analyse plus détaillée de la mise en œuvre du DSRP et des principales politiques sectorielles.

un bilan plutôt mitigé. En ce qui concerne les questions politiques et de gouvernance (19 recommandations issues du DPI), le taux d'exécution est de 26%. En ce qui concerne la situation sécuritaire et les groupes armés, aucune des 12 recommandations du DPI n'a pu être mise en œuvre (attribuable en grande partie au retard pris dans la mise en œuvre du DDR). En ce qui concerne le développement socio-économique, 30 recommandations sur 85 ont pu être exécutées.

Préparation de l'organisation des élections

L'une des recommandations du Dialogue Politique Inclusif concernait la révision du code électoral avec l'assistance de la Communauté internationale afin d'assurer l'objectivité nécessaire et l'établissement d'une Commission Electorale Indépendante (CEI).

En dépit d'un arrêté du 30 juillet 2009 de la Cour Constitutionnelle qui en censurait certaines dispositions, le code électoral a été promulgué le 3 août par le Président Bozizé et un décret portant création de la Commission Electorale Indépendante a été signé le 27 août.

L'Union des Forces Vives de la Nation (UFVN) et les autres formations politiques ont alors suspendu leur participation à la CEI et demandé l'abrogation du code électoral. Dans une décision rendue le 26 septembre, la Cour Constitutionnelle a demandé au Gouvernement d'appliquer sa décision du 30 juillet et le Président Bozizé a accepté de retirer les articles contestés et de promulguer, le 2 octobre, un nouveau Code électoral. Le 3 octobre, le décret portant création de la CEI était signé : ses 30 membres, qui représentent les six formations ayant participé au dialogue politique inclusif, ont été nommés le 8 octobre par décret présidentiel.

Le 12 octobre, la Commission Electorale a élu son président, le Pasteur Joseph Binguinale, parmi les quatre noms proposés par le Premier Ministre et le Président de l'Assemblée Nationale ; ses membres ont prêté serment le 16 octobre².

Le défi majeur consiste désormais à réussir à organiser les élections avant la date butoir d'avril-mai 2010 prévue dans la Constitution. Le calendrier établi à cet effet par la CEI fixait le premier tour des élections au samedi 18 avril 2010 et le deuxième au 23 mai 2010³. Il semble toutefois que, compte tenu des actions préparatoires à exécuter pour la tenue des élections, ce calendrier sera difficile à respecter.

Les quatre premières personnes à annoncer leur candidature sont : Madame Marie-Thérèse Hassen, ancienne Ministre Déléguée au Développement régional, Mr. Jean Jacques Demafouth, Chef de l'Armée Populaire pour la Restauration de la République et de la Démocratie (APRD), Mr. Martin Ziguélé, Chef du Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain (MLPC) et l'ancien président Ange Félix Patassé qui, exclu du MLPC, a annoncé en novembre 2009 sa décision de se présenter comme candidat indépendant.

2 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport du Secrétaire Général sur la situation en République Centrafricaine et sur les activités du Bureau d'Appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, 8 décembre 2009.

3 Union Africaine, rapport du Président de la Commission sur la situation en République Centrafricaine, 8 janvier 2010.

Le 22 septembre, l'Assemblée Nationale a tenu une session extraordinaire au cours de laquelle elle a adopté un collectif budgétaire incluant une enveloppe de 1 milliard de Francs CFA pour le financement des élections. Un montant de 2,5 Milliards de F.CFA a été inscrit au budget 2010. Cette initiative a été vue comme une avancée importante dans le processus électoral, l'opposition ayant toujours interprété l'absence de crédits électoraux dans le budget 2009 comme un signe d'un manque de volonté du Gouvernement pour organiser les élections en 2010. Les partenaires ont pour leur part débloqué des fonds pour appuyer la réalisation du processus: la Commission Européenne a programmé un appui de 4 millions d'Euros, la France 200 000 Euros, le PNUD 365 000 US et le PBF 2 millions U\$⁴. Il subsiste toujours cependant un gap de financement important.

Programme de Démobilisation Désarmement et Réintégration (DDR)

La plupart des groupes politico-militaires signataires de l'accord de paix global de Libreville participent au processus de paix en République Centrafricaine, excepté la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix (CPJP) dirigée par l'ancien ministre du Gouvernement Charles Massi⁵. En avril 2009, tous les anciens groupes rebelles ont ainsi remis la liste de leurs combattants à l'exception du Mouvement des Libérateurs Centrafricains pour la Justice (MLCJ) qui n'a toujours pas satisfait aux conditions préalables au processus DDR. Certaines formations politiques comme l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UFDR), regrettent également que le processus DDR ne soit pas étendu aux milices ethniques (Kara, Goula et Rounga), aux éleveurs transhumants en provenance du Tchad et du Soudan et aux groupes d'autodéfense.

La première phase de la campagne de sensibilisation pour le processus DDR, lancée par le Président Bozizé le 13 août 2009 à Paoua, au Nord ouest du pays à l'occasion des célébrations du quarante-neuvième anniversaire de l'indépendance, a été conduite du 26 août au 4 septembre. Le Gouvernement centrafricain a par ailleurs consacré 65 millions de Francs CFA à la remise en état de l'immeuble mis à la disposition du Comité de pilotage chargé du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.

Mais le programme a subi plusieurs retards dans le suivi de sa programmation initiale. Ces retards, dus entre autres à des désaccords sur les modalités de gestion des 8 milliards de F.CFA mobilisés pour la mise en œuvre du processus DDR, ont suscité une certaine impatience dans les zones touchées par les mouvements de rébellions armées.

Par ailleurs, l'intention du leader du Front Démocratique du Peuple Centrafricain (FDPC) Abdoulaye Miskine de se retirer du processus de paix, annoncée dans une déclaration du 2 octobre 2009, est une source d'inquiétude aggravée par son refus de retourner en République Centrafricaine. La formation d'un nouveau mouvement, le Mouvement National du Salut de la Patrie (MNSP), dissident du MLCJ, est une source de préoccupation supplémentaire particulièrement depuis que son chef

⁴ La Peace building Commission CAR a obtenu une allocation supplémentaire de 20 millions de US\$.

⁵ Selon l'opposition, Charles Massi aurait été arrêté et serait décédé au début du mois de janvier 2010.

Hassan Ousman a subitement disparu du camp de M'Poko.

Afin de soutenir le processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration, un mémorandum d'accord a été signé le 5 novembre entre le Gouvernement, le Comité de pilotage et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) : l'accord prévoit le déploiement de 31 observateurs militaires de la CEEAC au sein de la MICOPAX, sur financement de l'Union européenne. Les observateurs de la CEEAC sont arrivés à Bangui le 17 décembre 2009 et seront déployés à l'occasion de la deuxième campagne de sensibilisation qui devrait démarrer début février après qu'un accord soit intervenu sur le financement de la prime alimentaire.

Le volet Réinsertion, crucial pour la pérennisation du processus, n'a pas encore été abordé au sein du Comité DDR. L'Union européenne pourrait prendre le leadership si un accord préalable intervenait sur l'utilisation des fonds mis à la disposition de la RCA par les états de la CEMAC (8 milliards FCFA). D'ores et déjà 2,25 millions d'euros sont réservés à la réintégration des politico-militaires en zones rurales dans le cadre du projet FAO financé par l'Union européenne dans le cadre de la Food Facility. Par ailleurs, une demande de mobilisation de 3 millions d'euros sur l'enveloppe B a été introduite par les autorités et l'identification des activités à financer sera entreprise prochainement.

Bien sûr, la normalisation sécuritaire ne sera pas le fait du seul processus DDR. A cet égard, la réforme du secteur de sécurité, largement soutenue par l'UE à travers l'Instrument de stabilité, ainsi que le programme de réforme de la justice et de la police (10 M€) et la mise en œuvre des pôles de développement centrés sur les villes secondaires du pays (40 M€) sont autant d'interventions importantes qui devraient à terme concourir à une véritable stabilisation sécuritaire du territoire.

Situation militaire et état en matière de sécurité.

Deux opérations militaires distinctes sont en place en RCA. La plus ancienne est la FOMUC (Force Multinationale de la CEMAC), financée depuis fin 2004 par la France et la Commission Européenne et dont le quatrième mandat a commencé le 1er janvier 2008. En juillet, cette force rebaptisée Mission de Consolidation de la Paix (MICOPAX) est passée sous bannière CEEAC. Ses activités ont été précisées à l'occasion d'une réunion conjointe CE, UA, CEEAC organisée à Libreville du 9 au 11 novembre 2009 et les financements nécessaires à son fonctionnement évalués à 30,8 millions d'Euros. La Commission Européenne s'est engagée à poursuivre son appui à hauteur de 14.7 millions d'Euros à travers la Facilité pour la paix.

La Mission des Nations Unies en RCA et au Tchad (MINURCAT) est une force des Nations Unies dont le rôle en RCA est de sécuriser le Nord Est du territoire a pris le relais, en 2009, des opérations de l'EUFOR, la force constituée par l'Union européenne. Souhaitée par l'Union Africaine et chargée par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'opérer à la fois dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la RCA, elle a pour mandat de protéger les civils, de faciliter les opérations d'aide humanitaire et d'assurer la sécurité du personnel des Nations Unies.

Malgré cette présence militaire, la situation déjà instable en 2008 s'est dégradée en 2009, en raison partiellement des dissensions internes parmi les mouvements rebelles.

Au nord est, des violences ethniques se sont produites en juin 2009 à Birao (dans la région de Vakaga près des frontières tchadienne et soudanaise) entre les partisans de l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UFDR), mouvement dominé par les Goula et des membres de l'ethnie Kara ; la médiation conduite entre le 1^{er} et le 4 juillet par le Gouvernement, sous les auspices du BONUCA, a abouti au départ de Birao de l'UFDR qui a réintégré sa base à Tiringoulou.

En octobre, toujours à Birao, l'assassinat de plusieurs hommes d'affaires par des militants Kara non identifiés a conduit à un regain de tensions entre les Kara et les Goula. Le 21 novembre, deux membres du personnel d'une ONG internationale, Triangle Génération Humanitaire, ont été enlevés à Birao par des individus armés non identifiés et ces deux personnes n'étaient toujours pas libérées à la fin janvier 2010. Toutes les ONG internationales présentes à Birao (en particulier Triangle, ACTED et Aide Médicale Internationale qui interviennent sur un financement de l'enveloppe B du 9^{ème} FED) ainsi que le CICR n'ont actuellement plus de personnel international sur place.

Au nord du pays, des affrontements ont eu lieu le 3 octobre entre les forces tchadiennes et le Front Populaire pour le Redressement (FPR) mené par le Général Baba Laddé, dissident tchadien replié en RCA. Ce dernier a par la suite, été arrêté et expulsé au Tchad. La présence de ses partisans, signalée autour de Kaga Bando, dans le fief de l'APRD, est également source de préoccupation, ces derniers ayant menacé de « djihad » le Gouvernement centrafricain et la MICOPAX, soupçonnés à leurs yeux d'avoir facilité l'arrestation du dirigeant du FPR⁶.

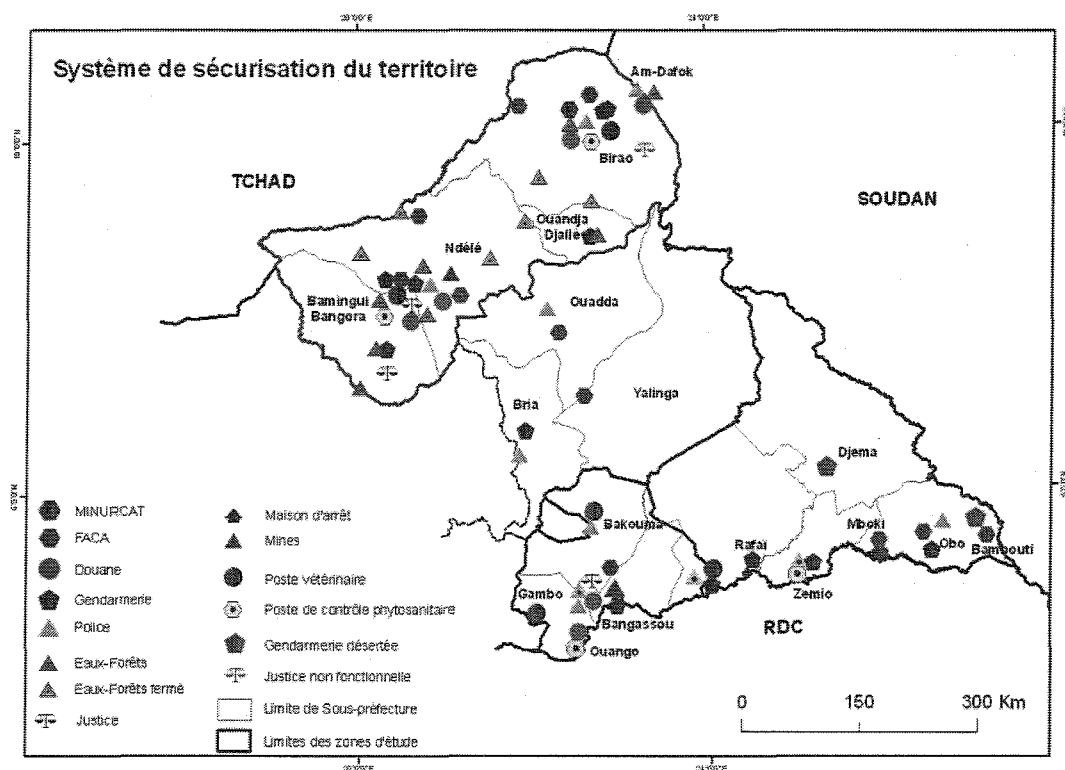
A Ndélé, les membres de la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix (CPJP), principalement des Rounga qui s'estiment lésés dans le processus DDR ont relancé au début 2009 l'offensive contre les FACA. Depuis le mois de juin 2009, la région a été en proie à une forte insécurité provoquant la fuite vers le Tchad de 17000 centrafricains originaires de la région. En novembre, la ville de Ndele a été attaquée, et les ONGs ont dû suspendre leurs interventions à partir du mois de décembre.

La ville de Kabo, **au nord ouest du pays**, est restée une zone de très forte insécurité, menacée par les forces du FDPC de Miskine, qui a rejoint le processus de paix en juillet 2009 avant de se rétracter, tandis que les forces de l'APRD continuent de stationner au sud. Un groupe de 6000 à 8000 déplacés internes recensé en janvier 2009 s'est résorbé du jour au lendemain, traduisant la confusion qui règne encore dans cette zone aussi déstabilisée par le grand banditisme.

Dans le Sud Est de la RCA, la situation humanitaire s'est dégradée dans le Haut Mbomou du fait de l'arrivée dans la région de combattants d'origine ougandaise prétendant appartenir à l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA). Des opérations menées conjointement par les forces armées ougandaises (FDPU) et centrafricaines (FACA) ont conduit à la libération de la ville de Ligoua et ont provoqué de nombreuses pertes dans les rangs de la LRA. La LRA a attaqué le 21 août un camion d'une Organisation Non Gouvernementale (COOPI), tuant deux membres de son personnel et en blessant deux autres.

⁶ Rapport du Secrétaire Général des NU sur la situation en RCA (op.cit) §21.

Carte 1 : Système de sécurisation du territoire (Bande NE, Est et SE du pays)



Source RSS atlas des systèmes sociaux et institutionnels de l'utilisation de l'espace est-centrafricain⁷

Si l'insécurité est un trait récurrent des zones du pays les plus éloignées de la capitale, les causes en sont relativement bien identifiées, les caractéristiques de ces différents événements confirment en effet les analyses formulées par le Comité sectoriel de la RSS⁸ qui insistaient notamment :

- La faible capacité du Gouvernement central d'assurer une présence effective dans des régions rurales à faible densité de population, administrées par des agents d'état en sous-effectif et parfois (Est du pays) accessibles seulement pendant quelques mois par an;
- la dimension rurale de l'ensemble des conflits (militarisés ou non) qui ont secoué la RCA au cours des dernières décennies.

Ces éléments soulignent l'importance des enjeux qui sous-tendent les processus actuels de réforme dans le domaine de la Sécurité tout comme la perspective des prochaines élections.

⁷ Secrétariat Technique Permanent du Comité sectoriel de la RSS : « Atlas des Systèmes Sociaux et Institutionnels d'Utilisation de l'Espace Centrafricain : prévenir et gérer les conflits ruraux pour sécuriser les populations et le territoire ». Novembre 2009.

⁸ Comité Sectoriel de la RSS - Secrétariat Technique Permanent: « Atlas des Systèmes Sociaux et Institutionnels d'Utilisation de l'Espace Centrafricain : prévenir et gérer les conflits ruraux pour sécuriser les populations et le territoire ». Novembre 2009.

Enfin, suite à une réunion à Addis Abeba le 15 octobre, relative à la définition de stratégies visant à remédier aux problèmes que connaît le pays, une table ronde sur la réforme du secteur de la sécurité a été organisée le 29 octobre 2009 à Bangui. Ce processus a débouché sur la présentation de 27 projets et sur l'engagement de participer à la recherche de leur financement. Mais il n'a pas permis, selon les bénéficiaires, d'aboutir à des engagements nouveaux en faveur du financement de la réforme en matière de sécurité.

Droits de l'Homme et Etat de droit

Pendant la période sous revue, l'avancée majeure réside dans l'adoption, par l'Assemblée Nationale le 30 septembre 2009, du Code pénal et du Code de procédure pénale révisés.

Le code pénal révisé comprend de nouvelles dispositions permettant d'aligner le droit national sur les normes internationales. Les réformes introduites dans le nouveau code de procédures pénales visent entre autres à assurer, dans la Loi pénale nationale, le respect des principes universellement reconnus régissant les droits de l'accusé, conformément aux dispositions spécifiques prévues dans les conventions internationales ratifiées par la RCA.

Le Gouvernement a par ailleurs promulgué le 8 août 2009 une loi modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi du 10 mars 1997 sur l'organisation et les fonctions du Conseil Supérieur de la Magistrature.

A noter également l'adoption d'une législation préparée par le Ministère des Affaires Sociales pour la protection des personnes atteintes d'un handicap physique en République Centrafricaine.

Mais la situation des Droits de l'Homme en RCA reste très préoccupante en raison du contexte sécuritaire, en particulier dans les Préfectures de Haut-Mbomou et de la Vakaga et dans certaines parties du nord et du nord-ouest du pays. Des éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur ont été considérés comme responsables de plusieurs cas de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, dont des exécutions sommaires, des enlèvements, des viols et le pillage systématique de villes et de villages dans la région du Haut-Mbomou.

I.2.2 Point sur la situation économique et la gouvernance économique

a) Au niveau national

Situation économique

Les performances économiques de la République Centrafricaine en 2009 ont été fortement pénalisées par la mauvaise conjoncture internationale et par les faiblesses structurelles du pays. La croissance du PIB réel, estimée à 2%⁹, est en repli par rapport à 2008 (2,2%), année où la croissance avait déjà été faible en raison de la

⁹ Les chiffres fournis dans cette section proviennent du mémorandum de politique économique et financière 2009-2010, de la quatrième revue FRPC du FMI (2009) et du document de point d'achèvement de l'initiative PPTE du FMI (2009), sauf mention contraire.

crise économique mondiale. D'après les dernières prévisions du FMI, le PIB nominal se chiffre à 941 milliards de FCFA (1,4 milliards d'euros) en 2009, pour un PIB par habitant estimé, en l'absence de données fiables sur la population, à 318 euros¹⁰. De plus, la crise énergétique structurelle qui frappe le pays en raison de capacités de production insuffisantes pénalise l'activité économique à court comme à moyen terme. Ainsi, les projections pour l'année 2010 font apparaître un retour de la croissance (3,5%), qui reste néanmoins modeste et en deçà des besoins du pays. Il convient également de noter qu'après le pic de 2008, l'inflation a ralenti (3,7% en 2009, après 9,3% en 2008), notamment du fait de la baisse des cours pétroliers et d'une hausse de la production agricole, et devrait poursuivre sa baisse en 2010.

Les cours mondiaux des principaux produits exportés par le pays (bois et diamants) ont poursuivi leur baisse, réduisant de fait les recettes d'exportations. Les recettes totales d'exportations pour 2009, qui proviennent à environ 80% de ces deux filières, sont estimées à 52 milliards de FCFA, contre 66 milliards en 2008, soit une baisse de plus de 20%. Cette chute a des conséquences sérieuses sur l'emploi, notamment dans le secteur du bois, ainsi que sur les recettes fiscales. Le gouvernement a néanmoins poursuivi ses efforts de dynamisation et de valorisation de ces filières en adoptant en 2009 à la fois un nouveau Code forestier et une mise à jour profonde du Code minier, tous deux fondés sur les meilleures pratiques internationales et qui devraient permettre d'attirer des investissements directs étrangers.

Le déficit de la balance courante de la République Centrafricaine a quant à lui été réduit à moins de 10% du PIB (8,8%), une amélioration des termes de l'échange (baisse du prix du pétrole, accentuée par la baisse du dollar) venant contrebalancer la dégradation de la balance commerciale. La baisse des entrées de flux financiers (privés) a été compensée par une augmentation de l'aide, tant et si bien que les réserves de change ont augmenté et représentent 5 mois d'importations fin 2009, soit leur niveau d'avant le début de la crise. Il convient néanmoins de noter le manque de fiabilité des données du commerce extérieur centrafricain, malgré des progrès notables accomplis ces dernières années.

Les finances publiques ont quant à elles bénéficié des efforts du gouvernement pour à la fois accroître les recettes et maîtriser les dépenses. Les recettes propres (hors aide) ont atteint 10,5% du PIB, en augmentation par rapport à 2007 et 2008. Cette augmentation provient principalement d'une hausse des recettes de la TVA, elle-même conséquence des réformes menées en 2008 et 2009. Les dépenses publiques ont quant à elles baissé en valeur relative en 2009, passant à 15,1% du PIB, mais ont légèrement augmenté en volume, principalement du fait de la volonté de stabiliser la demande intérieure (et de maintenir la paix dans le pays) en période de crise.

Gouvernance économique

Malgré ce contexte économique difficile, la République Centrafricaine est parvenue à maintenir ses efforts de réformes visant à la stabilisation macro-économique et à l'amélioration de la gestion des finances publiques. Un suivi systématique et informatisé de la dette a été mis en place, de même qu'un Comité National de Suivi

¹⁰, Ces informations sont extraites du tableau d'indicateurs macro-économiques présenté en annexe.

de la dette publique. Ces efforts ont permis au pays d'atteindre officiellement le point d'achèvement de l'initiative PPTTE en août 2009. Cela va lui permettre de réduire substantiellement sa dette publique extérieure ; l'initiative porte en effet sur un montant nominal de 827 millions de dollars US (554 millions d'euros) et la plupart des bailleurs, représentant 82% de la dette publique du pays, ont d'ores et déjà donné leur accord pour y participer.

Par la même occasion, le pays est également devenu éligible à l'initiative multilatérale d'allègement de la dette (MDRI), qui devrait permettre de réduire le service de la dette de 297 millions de dollars US (environ 200 millions d'euros) sur 33 ans. Au total, la dette publique devrait représenter environ 28% du PIB fin 2009, contre 80% un an auparavant. Fin 2009, il reste néanmoins de nombreuses incertitudes concernant la date de mise en œuvre effective de ces deux initiatives.

Sur la base d'évaluations plutôt alarmantes réalisées ces dernières années (notamment l'évaluation PEFA en 2008), le gouvernement a également entrepris de réformer en profondeur ses procédures budgétaires. Tout d'abord, une nouvelle nomenclature budgétaire, conforme aux normes de l'OHADA, a été adoptée et mise en œuvre à partir des budgets 2008 et 2009. Cette nomenclature permet notamment d'améliorer considérablement le suivi des dépenses effectivement engagées dans la lutte contre la pauvreté dans le cadre du DSRP 2008-2010 adopté en septembre 2007.

Le Ministère des Finances, et notamment la Direction du Budget, a en outre été doté de nouveaux systèmes informatiques de suivi des dépenses aux différents stades d'exécution (engagement, ordonnancement, liquidation), ainsi que d'un fichier unique pour le suivi des effectifs et des salaires des fonctionnaires.

La collecte et le suivi des recettes ont également fait l'objet de progrès récents, autour de deux axes majeurs : améliorer le respect de leurs obligations fiscales par les contribuables et améliorer la collecte des recettes douanières. Le premier axe s'est traduit notamment par une simplification du régime de TVA et des mécanismes de crédit de TVA et par des progrès réalisés dans le ciblage et l'administration des audits fiscaux (par le biais d'une informatisation de la Direction des Grandes Entreprises). Le second axe a permis de voir la mise en œuvre d'une interconnexion entre les systèmes d'information du fisc et des douanes et une réduction des exonérations douanières.

Ces progrès notables en matière de réformes structurelles et de gestion des finances publiques ont conduit le FMI à étendre la FRPC (qui courrait jusqu'à fin 2009) pour une période de 6 mois et pour un montant de 38,7 millions de dollars US (26 millions d'euros) afin de soutenir la poursuite du programme de réformes.

En matière de pilotage stratégique des dépenses, le pays s'est doté en 2009 d'un premier cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Il ne dispose en revanche toujours pas de planification budgétaire pluriannuelle, qui permettrait notamment d'améliorer l'articulation entre le DSRP et le budget.

Enfin, il convient de noter que la République Centrafricaine devrait adopter courant 2010 un Plan stratégique de réformes de la gestion des finances publiques pour la période 2010-2015. L'objectif de ce plan est principalement de mieux structurer et coordonner les nombreuses réformes dans le secteur, ainsi que de définir un

calendrier cohérent en attribuant aux réformes à venir un ordre de priorité.

Concernant l'amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé, le processus de réformes est en revanche plus laborieux. L'année 2009 a cependant vu un certain nombre d'avancées en la matière. D'un point de vue institutionnel tout d'abord, un Tribunal de Commerce a été créé à Bangui et le réseau devrait être étendu dans le reste du pays à partir de 2010. Des élections ont également eu lieu à la Chambre de Commerce de Bangui qui devraient permettre d'améliorer sensiblement le fonctionnement de cet organisme.

Il existe également un Cadre permanent de concertation avec le secteur privé, placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, avec comme principal interlocuteur du gouvernement le GICA (Groupement Interprofessionnel Centrafricain). Les réunions se tiennent régulièrement et le secteur privé se trouve donc pleinement associé au processus de réformes dans le domaine.

D'un point de vue législatif et réglementaire, les procédures de création d'entreprise ont été simplifiées par la création d'un guichet unique des entreprises. Un premier projet de Code du Commerce a vu le jour mais la suite du processus se heurte à un problème de financement.

D'autres textes ont été préparés, notamment une Charte des Investissements et la mise en conformité avec les normes OHADA, tous deux grâce à l'appui de la facilité BizClim de l'Union Européenne. L'ensemble de ces textes devraient être adoptés en 2010 et permettre d'améliorer l'environnement des affaires, en renforçant notamment le rôle de la Commission Nationale des Investissements (logée au Ministère du Commerce).

Au niveau des filières, le Code forestier et le Code minier ont fait l'objet de réformes profondes qui devraient permettre d'attirer de nouveaux investisseurs (nationaux et étrangers) dans ces deux secteurs. En d'autres termes, le travail préparatoire aux réformes au niveau technique a d'ores et déjà été réalisé, avec l'appui des bailleurs de fonds. Il reste donc à traduire ce travail technique au niveau législatif et institutionnel afin de doter la République Centrafricaine d'un cadre propice à l'activité économique.

Cette étape devrait faire l'objet d'une attention particulière car la situation en matière d'environnement des affaires et de promotion du secteur privé reste très défavorable. Le rapport *Doing Business* 2010 classe la République Centrafricaine dernière (183^{ème} sur 183 pays étudiés en 2010), soit une dégradation du classement par rapport à 2009 et 2008 (la R.D. Congo était dernière ces deux années-là).

Dans le détail, le rapport *Doing Business* 2010 ne note aucune réforme significative entreprise dans le domaine, si ce n'est une réduction du nombre de procédures requises pour créer une entreprise (de 11 à 8) suite à la mise en place d'un guichet unique des entreprises. La plupart des indicateurs reste donc au niveau des années précédentes, ce qui permet de mesurer l'ampleur des réformes à entreprendre pour doter la République Centrafricaine d'un environnement réglementaire et fiscal propice à l'activité économique.

Ainsi, le coût de la création d'entreprise en République Centrafricaine représente 244% du revenu moyen et le capital minimum requis plus de 500% ; ces deux

éléments constituent de facto pour les candidats éventuels à la création d'entreprise une incitation forte à opérer dans le secteur informel, privant par là-même le pays d'un tissu économique dynamique et l'état de recettes additionnelles. De la même manière, la pression fiscale pesant sur les entreprises reste très forte et les procédures fiscales très contraignantes : un entrepreneur peut s'attendre, au cours d'une année donnée, à effectuer 54 paiements différents aux régies financières, pour plus de 500 heures passées à effectuer ces paiements. Il est évident qu'un tel score n'encourage pas les opérateurs privés nationaux et étrangers et qu'une telle situation a également des répercussions sur le processus de mise en œuvre des actions financées par le FED, qui fait appel aux opérateurs locaux.

La République Centrafricaine souffre également d'un manque de compétitivité de son économie. Même si elle n'est pas couverte par le Rapport Global sur la Compétitivité produit par le Forum Economique Mondiale, ce rapport fournit une grille de lecture très utile pour analyser la situation de la République Centrafricaine.

En la matière les défis restent immenses : (i) la faible qualité des infrastructures (de transport et d'énergie entre autres) ne permet pas de compenser les handicaps naturels du pays (enclavement) ; (ii) comme indiqué ci-dessus, le cadre réglementaire et fiscal n'est pas propice aux investissements, aussi bien nationaux qu'étrangers ; (iii) enfin, le pays ne dispose pas d'un stock de capital humain suffisant (en quantité et en qualité) pour pouvoir faire face à la concurrence mondiale. En d'autres termes, et pour reprendre la classification utilisée dans le Rapport Global sur la Compétitivité, la République Centrafricaine est encore un pays dont la croissance est tirée par les facteurs de production, par opposition à une croissance tirée par l'efficacité (pays émergents) ou par l'innovation (pays développés).

Il convient néanmoins de noter que si les premier et troisième points (infrastructures et capital humain) requièrent des processus et des investissements de long terme avant de porter leurs fruits, le second point, à savoir la mise en place d'un environnement réglementaire et fiscal propice aux investissements, peut avoir un impact quasi-immédiat sur la croissance économique et les recettes fiscales, comme le suggère l'expérience internationale¹¹.

b) Dans le contexte régional / continental

Les données comparatives de la BEAC et de la Banque de France suggèrent que la République Centrafricaine souffre de nombreuses faiblesses structurelles par rapport aux autres Etats membres de la CEMAC. Par exemple, le PIB par habitant, le taux d'investissement et les recettes budgétaires en pourcentage du PIB y sont largement inférieurs à la moyenne de la Communauté, comme le montre le tableau ci-dessous. Le fait que la République Centrafricaine soit le seul pays CEMAC non producteur de pétrole accentue ce désavantage structurel ; le pays est le seul dans la CEMAC à avoir une balance commerciale négative. Ce tableau montre également que la République Centrafricaine est, parmi les pays de la CEMAC, celui qui a le plus souffert de la crise, aussi bien en termes de croissance économique qu'en termes de taux

¹¹ Voir notamment le rapport du FIAS (2007) : « Identification of Investment Climate Reform Priorities ».

d'inflation.

Tableau 1: performances économiques de la Centrafrique en comparaison avec celles de la CEMAC

2008	PIB par habitant (US dollars) ¹²	Taux de croissance du PIB réel (en %)	Taux d'investissement (en % du PIB)	Taux d'inflation (en %)	Balance commerciale (en % du PIB)	Recettes budgétaires (hors dons, en % du PIB)
République Centrafricaine	488	2,0	9,8	9,3	-7,2	9,8
Cameroun	1328	3,5	26,5	5,3	2,2	20,1
Congo	2694	5,2	43,8	5,3	50,6	54,1
Gabon	10901	1,9	21,7	5,3	49,6	32,1
Guinée Equatoriale	21868	16,8	33,3	6,0	68,8	47,0
Tchad	779	-0,8	26,5	8,3	27,3	26,4
Moyenne CEMAC	1904	4,0	28,8	5,9	34,0	32,9

Source : Banque de France, Rapport annuel Zone Franc 2008.

La stratégie régionale de la République Centrafricaine s'appuie sur deux axes majeurs. Le premier axe est dicté par la Directive CEMAC du 3 août 2001 et consiste à mener les réformes nécessaires pour remplir les critères macroéconomiques de convergence de la CEMAC¹³. De ce point de vue, le programme de réformes mené par le pays est tout à fait pertinent et en ligne avec la stratégie d'intégration régionale au sein de la CEMAC. Les résultats ne sont néanmoins pas encore au rendez-vous, en partie à cause de la conjoncture économique internationale : en 2008, la République Centrafricaine ne remplissait qu'un seul critère sur 4 (la réduction des arriérés de paiement, obtenue grâce au plan d'apurement mise en place par le Ministère des Finances) et il en sera a priori de même en 2009.

Le second axe, soutenu activement par l'Union Européenne à la fois dans ses interventions au niveau national et au niveau régional, consiste à mettre l'accent sur

¹² Informations extraites tableau du rapport zone franc de la Banque de France pour **l'année 2008** (avec un taux de change : 1 dollar = 446 CFA à l'époque). Les résultats obtenus diffèrent donc de ceux présentés en Euros dans le tableau des indicateurs macro-économiques en annexe.

¹³ Quatre critères de convergence ont été instaurés en 2001 au sein de la CEMAC : solde budgétaire de base positif ou nul, taux d'inflation inférieur à 3% en moyenne annuelle, dette publique inférieure à 70% du PIB, pas d'accumulation de nouveaux arriérés de paiement.

la construction d'infrastructures (routières notamment) indispensables au désenclavement du pays. L'axe routier devant relier Bangui au Cameroun semble particulièrement prioritaire de ce point de vue : 90% des importations centrafricaines transitent en effet par le guichet unique des douanes installé depuis 2005 dans le port de Douala.

Le développement du transport fluvial des marchandises en provenance de Brazzaville et Kinshasa (et indirectement Pointe-Noire), soutenu par le PIR 10ème FED, semble également crucial pour diversifier les sources d'approvisionnement du pays en marchandises mais également pour ouvrir de nouveaux marchés aux opérateurs centrafricains, notamment dans les régions frontalières des deux Congo, elles-mêmes très enclavées au sein de leur pays respectif.

Enfin, la République Centrafricaine est également engagée, au côté des autres pays d'Afrique Centrale (CEMAC + Sao Tomé et Príncipe + R.D. Congo) dans le processus de négociation d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne dans le cadre des accords de Cotonou. Les négociations, qui devaient en principe être achevées au 31 décembre 2007 (fin de la période transitoire accordée par l'OMC), ont pris beaucoup de retard et, début 2010, l'APE Afrique Centrale n'est toujours pas signé.

La signature unilatérale par le Cameroun d'un accord intérimaire en janvier 2009 a d'ailleurs accru ce retard en raison des tensions qu'elle a créées au sein des pays de la région. Depuis le 1^{er} janvier 2008, la République Centrafricaine bénéficie toujours du traitement "Tous sauf les Armes". Au niveau commercial, la République Centrafricaine et l'Union Européenne sont également engagées dans d'autres processus plus sectoriels, tels que l'initiative FLEGT dans le secteur du bois.

I.2.3 Point sur la situation sociale et en matière de pauvreté¹⁴

La période de troubles politiques et sociaux qu'a traversée la RCA entre 1993 et 2003 a pratiquement réduit à néant la structure et l'organisation des services sociaux dans le pays, touchées aussi bien par la destruction des infrastructures et le vol du matériel que par la désaffectation des personnels assurant ces services. Les conséquences sont rapidement apparues pour la population du pays. En vingt ans l'espérance de vie à la naissance a reculé de plus de 10 ans, pour se situer en 2003 à 40 ans pour les hommes et à 46 ans pour les femmes¹⁵ et le revenu d'un Centrafricain exprimé par le PIB réel par tête d'habitant était moins élevé en 2004 (331 dollars US par habitant et par an) qu'en 1990 (514 dollars US par habitant et par an).

¹⁴ La base de comparaison sur l'évolution de la situation s'appuie sur les données disponibles du 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) 2003-, le prochain RGPH étant prévu en 2010. L'actualisation de la situation sociale et en matière de pauvreté se fonde principalement sur le rapport du PNUD 2008-2009 et sur l'Enquête Centrafricaine pour le Suivi Evaluation du Bien être (ECASEB) réalisée en 2008 par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales, (ICASEES). Cette enquête correspond au Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien être de Base (QUIBB), situation de référence en 2008, intégré au plan de collecte des données pour le suivi évaluation de la mise en œuvre du DSRP 2008-2010.

¹⁵ DSP PIN 2008-2013.

Pourtant, après une quinzaine d'année de dégradation de la situation économique et sanitaire, le pays commence à inverser la tendance avec une légère amélioration de la situation sociale depuis 2005, qui coïncide avec la relance de la croissance économique et le retour de partenaires financiers en appui aux secteurs sociaux. Ainsi, l'espérance de vie, une des plus faibles d'Afrique sub-saharienne, aurait augmenté entre 2003 et 2007, passant de 43 ans à 46.7 ans. L'amélioration est plus importante pour les hommes que pour les femmes : gain de 5.1 ans en 4 ans pour les hommes entre 2003 et 2007, contre 2.2 ans pour les femmes. Ceci s'explique en grande partie par un taux de mortalité maternelle toujours très élevé, s'élevant à 1 102 sur 100 000 naissances vivantes.

La croissance annuelle de la population centrafricaine est estimée à 2,5%, faisant passer le nombre d'habitants de 3 895 139 en 2003 à 4 203 994 en 2008, avec une densité de population toujours très faible (7 hab/km²). La fécondité, même si elle demeure élevée, continue à diminuer, passant de 5,1 en 2003 à 4,6 en 2007. Seulement 37,2% de la population se concentre en zone urbaine contre 62,8% en zone rurale. Plus de 15% vivent à Bangui, seul grand centre urbain du pays. Les femmes représentent 50,6% d'une population très jeune puisque 44,6% des centrafricains ont moins de 15 ans en 2008.

Stratégie de réduction de la Pauvreté.

Lancée en 1999 sous la forme d'un Plan national de lutte contre la pauvreté (PNLCP), la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a connu un long cheminement, pour s'achever, en septembre 2007, par l'adoption du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) 2008 – 2010. Les stratégies sectorielles et actions prioritaires de réduction de la pauvreté, retenues dans le DSRP, s'articulent autour de quatre axes :

- La restauration de la sécurité, la consolidation de la paix et la prévention des conflits : ces actions visent, entre autres, le renforcement des capacités matérielles et humaines des forces de défense et de sécurité, la réforme, la restructuration, la réorganisation territoriale et la transformation participatives et coordonnées du secteur de la sécurité.
- La promotion de la bonne gouvernance et de l'État de droit, avec le renforcement de la gouvernance politique et judiciaire, l'amélioration de la gouvernance économique, l'amélioration de la gouvernance locale et la participation et la promotion du genre.
- La relance et la diversification de l'économie qui passe par la stabilisation macroéconomique, le développement rural, la gestion transparente et efficace des ressources naturelles, la promotion du tourisme et de l'artisanat et le développement des infrastructures d'appui à la production.
- Le développement du capital humain qui implique la promotion de l'éducation, l'accessibilité aux services de santé, la lutte contre le VIH/SIDA, et la promotion de l'emploi.

Le DSRP présente une vision intégrée des politiques économiques et sociales du pays et, en accord avec les OMD. Il a été présenté au cours d'une table-ronde organisée à Bruxelles en octobre 2007. Il a ensuite fait l'objet d'une évaluation en 2008 pour

réactualiser la situation de 2007 et établir une feuille de route pour la réalisation des actions prioritaires. Une première revue annuelle a été effectuée en 2008, suivie de celle effectuée par le FMI en mars 2009.

Une pauvreté ancrée, en léger recul depuis 2005.

L'Indice de Développement Humain (IDH) de la RCA a légèrement progressé depuis 2005 (0,364), passant en 2007 à 0,369¹⁶, bien qu'il reste bien inférieur à celui de 2000 (0,378) et très en-dessous de la moyenne d'Afrique sub-saharienne. Fin 2009, la RCA se situait au 179ème rang des 182 pays en termes d'IDH, avec une situation très préoccupante en termes de pauvreté.

L'incidence de la pauvreté (part de la population ne pouvant pas couvrir ses besoins de base) reste certes très élevée mais, après avoir progressé de 43% en 2003 à 66% en 2005, elle tend à diminuer légèrement, passant à 62% en 2008, avec une persistance des disparités très forte puisque 70,3% des pauvres vivent en zone rurale où l'accès aux emplois productifs, aux marchés, aux crédits etc. est plus limité.

De même, la pauvreté monétaire après s'être amplifiée entre 1993 (63%) et 2005 (84%), tend à diminuer légèrement : 81,9% en 2007. Ainsi, le revenu par habitant (PIB par tête), après une régression jusqu'en 2004, a de nouveau augmenté et se situe autour de 197 000 FCFA en 2008, contre 163 000 FCFA en 2003. Cette augmentation de 20% depuis 2004 reste cependant bien inférieure à celle des pays d'Afrique sub-saharienne qui a doublé sur la même période.

Santé publique : une situation préoccupante et des perspectives encore limitées à court-terme.

La République Centrafricaine a élaboré une Politique Nationale de Santé (PNS) en 2000, révisée en 2004 dont les axes stratégiques sont constitués par le renforcement du cadre institutionnel et du partenariat, la promotion de la santé de la reproduction, le renforcement de la lutte contre les principales maladies y compris le VIH/SIDA et la promotion d'un environnement propice à la santé.

Pour mettre en œuvre cette politique, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS II) a été élaboré pour une durée de dix ans et couvre la période 2005-2015. Il est mis en œuvre à travers des plans triennaux glissants dont la première phase correspond à celle du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Il succède à un premier PNDS, sur la période 1994-1998 et à un Plan Intérimaire de Santé (PIS) élaboré sur la 2000 à 2002, dont la mise en œuvre a été fortement perturbée par les événements de cette période.

Ainsi, le taux de mortalité infantile (moins d'un an) stagne à un taux très élevé de 113‰ entre 1990 et 2007, ainsi que le taux de mortalité infanto-juvénile (moins de 5 ans), de 171‰ en 1990 contre 172‰ en 2007. Ces taux alarmants s'expliquent par des taux de prévalence très élevés pour le paludisme (8.1% en 2008), responsable de 14% des cas de mortalité, le VIH-Sida (6.2% en 2007), les femmes (7.8%) étant plus touchées que les hommes (4.3%). Les maladies hydriques

16 L'indice IDH du rapport mondial sur le développement humain du PNUD 2009 se réfère aux informations relatives à l'année 2007

(diarrhées), la tuberculose, demeurent toujours très répandues malgré les campagnes de lutte menées. S’y ajoutent également l’onchocercose, la bilharziose, la trypanosomiase dont les taux de prévalence se maintiennent.

Le taux de couverture sanitaire est en dessous des normes internationales. Seuls 51,9% de la population ont accès aux services de santé de manière absolue, 35% de la population étant situés à plus d’une heure d’un centre de santé ou d’une infrastructure sanitaire. La fréquence d’accès aux services de santé en milieu urbain est supérieure à celle du milieu rural. En effet, 65,7% des personnes vivant en milieu urbain ont eu recours en 2008 aux services de santé contre 43,7% en milieu rural.

Le taux d’accès aux soins prénatals (75,5%) est en nette croissance par rapport aux résultats de l’enquête MICS 2006 (69%), grâce au changement d’approche de la santé maternelle en santé de la reproduction plus holistique. A cet égard, il faut tout de même noter que la zone rurale (67,8% d’accès aux soins prénatals) est encore très défavorisée par rapport à la zone urbaine (91,4%) en raison de l’inaccessibilité à des infrastructures équipées de SMI-PF (Service Maternel et Infantile et de Planification Familiale).

La proportion d’accouchement assisté par personnel médical qualifié est également en forte augmentation et s’est accéléré depuis 2005-2006, de 44,1% en 2000 à 53,4% en 2006 et 65,8 en 2008, avec toujours de grandes disparités entre zone rurale (26,2%) et zone urbaine (91,6%).

Education : un constat mitigé mais de réelles améliorations en éducation primaire.

La dégradation du système éducatif, la pénurie de matériel et d’infrastructures, l’insuffisance d’effectif (40% des enseignants sont des enseignants communautaires-maîtres parents-), la forte contrainte budgétaire à laquelle l’Etat est soumis et le nombre restreint des partenaires financiers dans le secteur, expliquent les faibles performances du secteur en Centrafrique.

Le budget national alloué à l’éducation n’a pas évolué en valeur réelle entre 1996 et 2005. Mais alors qu’il représentait 28% du budget national en 1996, sa part dans le budget 2005 était de 14% et de 12,8% en 2010.

En raison de l’instabilité et des crises successives qu’a connues le pays, le taux d’alphabétisation des plus de 15 ans (44% en 2008) aurait même régressé par rapport au taux de 1999-2007, stagnant à 48,6%. L’écart entre les hommes et les femmes reste très important : en 2008, 31% des femmes seulement sont alphabétisées contre 59% des hommes. Des disparités fortes s’observent également entre le milieu urbain (65%) et le milieu rural (31%).

Cependant le Gouvernement, conformément aux OMD et à l’initiative « Education Pour Tous » (EPT) auxquels il a souscrit, s’est ouvertement positionné sur l’amélioration à court-terme de l’accès à l’éducation primaire, notamment réaffirmé dans le DSRP 2008-2010 par l’accroissement de l’offre éducative, l’amélioration du pourcentage des élèves achevant le cycle primaire, l’amélioration de la rétention et l’amélioration de la capacité d’accueil.

Ainsi, après une progression très difficile du taux brut de scolarisation dans le

primaire de 1990-1991 à 2004-2005 qui est passé de 71 à 75% en 15 ans, ce taux s'est accéléré depuis 2004-2005 puisqu'il se situe à en 2008-2009 à 94% selon l'ECASEB de 2008.

De même, si le taux net de scolarisation reste faible (60% en 2008), il continue de progresser depuis 2003 (40,7%) vers les indicateurs de 2015. Cependant, de fortes disparités persistent entre le milieu urbain (74%) et rural (50%). Les conditions d'enseignement restent également difficiles puisque sur la période scolaire 2008-2009, on comptait 97 élèves par enseignant dans le primaire et que presque 50% des enseignants sont d'origine communautaire. Cependant, bien que la situation ne soit pas favorable à l'apprentissage, on observe une diminution du nombre d'élèves par classe ; de 111 en 2005-2006, il est passé à 93 en 2008-2009. L'efficacité de l'enseignement reste tout de même assez faible avec 30% de redoublement en primaire.

Les différences en termes de scolarisation en primaire entre les garçons (65%) et les filles (55% seulement) demeurent. Néanmoins, le ratio fille-garçon progresse tout de même rapidement, passant de 0,69 en 2005 à 0,85 en 2008 dans l'enseignement primaire, et de 0,40 en 1990 à 0,72 en 2008 pour l'enseignement secondaire, même s'ils sont encore loin de l'objectif de 1 pour 2015 des OMD.

Accès à l'eau potable et l'électricité.

Le taux de la population n'ayant pas accès à l'eau potable reste élevé (52% en 2008 contre 53 % en 2004). Il en est de même pour l'accès durable à une source d'eau améliorée qui a très faiblement augmenté depuis 2000 en raison du faible effort d'investissement et d'équipement dans ce secteur. L'accès à l'eau potable n'a pas été retenu parmi les toutes premières priorités dans le cadre du DSRP. Il faut noter, une fois encore, la différence significative entre les taux d'accès durable à une source d'eau améliorée en zone rurale (51%) et en milieu urbain (90%).

Aucune amélioration n'est visible au niveau de l'accès à l'électricité puisque 6,8% seulement de la population nationale ont accès à l'électricité, et se concentre à Bangui.

Sécurité alimentaire.

Dans la situation actuelle de post-crise de la RCA, la question de la sécurité alimentaire de la population au niveau national se pose. Elle est couverte dans l'ensemble du pays depuis 2005 en raison de l'accent mis sur la reconstitution de l'appareil productif agricole suite aux troubles et au potentiel agricole important du pays. Cependant, des poches d'insécurité alimentaire émergent régulièrement en raison de difficultés d'approvisionnement vers des zones non-productrices en conflit et de l'impact de la crise financière sur certaines zones non productrices très dépendantes des activités d'exportation (bois, diamant).

Malgré le potentiel agricole du pays, les cas de malnutrition sont importants. En 2007, 10% des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aigüe, 94% de l'agriculture demeurant une agriculture de subsistance.

Impacts des crises alimentaires, économique et financière 2007-2009 sur la vulnérabilité en milieu rural.

La crise alimentaire et la hausse des prix des produits agricoles de 2007-2008 ainsi que la crise économique depuis 2008 ont eu des répercussions importantes sur la situation sociale : inflation mettant en péril les légères améliorations observées depuis 2005, pertes d'emploi massifs dans les 2 principaux secteurs d'exportation du bois et du diamant (28% de réduction de la masse salariale pour le secteur forestier), détérioration des revenus des paysans due aux difficultés d'écoulement des cultures de rente (coton, café, tabac), diminution des revenus miniers avec la baisse du cours du diamant.

Les conséquences sont directes sur la population en termes de vulnérabilité : dans les zones d'exploitation du bois et des diamants, où les productions agricoles ont été délaissées, la mise au chômage d'un grand nombre de personnes, se retrouvant sans revenus, entraîne de graves problèmes de malnutrition. De manière générale, la crise financière et économique risque d'avoir un impact en 2009-2010 sur la progression positive d'un certain nombre d'indicateurs sociaux.

1.2.4 Point sur la situation environnementale

Partagée entre les 2 grands bassins hydrographiques du Lac Tchad et de la forêt du Congo, la RCA se découpe en 3 grands ensembles écologiques : la forêt tropicale dense au sud, à vocation forestière et agricole et pourvue de réserves naturelles ; la zone de végétation subtropicale du Centre (agriculture, élevage, tourisme) ; et la savane arborée et herbacée au Nord, dominée par l'agriculture, les réserves et les parcs.

Une pression environnementale croissante. De manière générale, la pression sur l'environnement est relativement faible en RCA, en raison d'une densité de population très faible, autour de 7 hab/km², d'un degré d'activité industrielle peu élevé et d'une agriculture faiblement développée.

Les principaux problèmes environnementaux en RCA reposent sur la surexploitation des ressources naturelles (notamment pour le bois de chauffe, en périphérie des villes) ; les feux de brousse participant à la détérioration du couvert végétal et des sols ; la pression exercée sur la biodiversité, notamment à travers le braconnage, la transhumance, la déforestation anarchique des forêts ainsi que la dégradation des sols et de la végétation dans les zones d'extraction du diamant. Les zones urbaines sont également soumises à des problèmes d'environnement dus à l'insuffisance des réseaux d'assainissement et à des problèmes d'insalubrité liés à l'absence de systèmes de collecte des déchets performants.

Le braconnage

La faune en RCA est soumise à de grandes pressions. La densité de presque tous les animaux sauvages dans le nord-est a fortement baissé ces 20 dernières années¹⁷ et

¹⁷P-C Renaud. Recensement aérien de la faune dans les préfectures de la région nord de la République Centrafricaine, 2005

certaines espèces comme les rhinocéros blanc et noir, l'hippopotame, la gazelle à front rouge, le lycaon ont d'ores et déjà disparu¹⁸.

Le braconnage est un phénomène très répandu, « la viande de brousse » étant la viande le meilleur marché et la plus disponible pour une population paupérisée. On rencontre aussi des formes de braconnages organisés en réseaux commerciaux plus structurés. Mais si le nombre total d'animaux tués lors de ces braconnages peut être élevé, ces opérations demeurent à petite échelle et posent peu de problèmes de sécurité.

Un second type de braconnage est opéré par des groupes composés de 60 à 100 chasseurs soudanais, opérant à pied, à cheval ou à chameau, se regroupant dans des camps et séjournant plusieurs mois dans le pays. Fortement armés, ils visent principalement la population d'éléphants à l'est de la RCA qu'ils tuent pour revendre l'ivoire à des acheteurs chinois au Soudan. Les gardiens de parc estiment à 2 000 le nombre d'éléphants tués par ces bandes armées en 2007.

La transhumance

La transhumance entre la RCA, le Tchad et le Soudan qui s'est développée au cours des trois dernières décennies à cause de l'accentuation de la sécheresse et des conflits armés au Tchad et au Soudan a pris l'allure d'une invasion, la trop grande porosité des frontières favorisant la pénétration sur le territoire centrafricain sans difficulté. Le déficit de maillage territorial des services administratifs, notamment ceux de l'élevage et des eaux et forêts, du fait du manque d'effectifs et surtout de l'insécurité généralisée dans la région pousse les éleveurs à s'orienter vers les Parcs et réserves de faunes, bien souvent avec des complicités d'acteurs locaux et nationaux influents.

L'envahissement des Parcs nationaux par les éleveurs transhumants s'est banalisé. On retrouve ces transhumants armés dans le Parc Manovo Gounda Saint Floris et entre les cours d'eau Vakaga-Gounda et Koumbala. On note également la présence de ces bergers armés à une dizaine de kilomètres du village Gordil, le long des rivières Vakaga et Ouandja, ainsi que dans le parc Bamingui-Bangoran¹⁹

Enjeux et défis environnementaux en RCA.

Ils se concentrent sur 2 zones. Au Nord, la **zone soudano-sahélienne des savanes**, confrontée à la dégradation des sols et à la réduction de sa biodiversité, s'organise autour d'aires protégées, de réserves (15 au total), de parcs naturels (5) et de zones cynégétiques, gérés par l'Etat et soutenus par des partenaires internationaux, notamment l'UE à travers le programme régional ECOFAC du 9^{ème} FED, et le projet national ECOFAUNE (Ecosystèmes Fauniques du Nord-Est RCA) qui

18 Philippe Bouche, Pierre-Cyril Renaud, Philippe Lejeune, Cédric Vermeulen, Jean-Marc Froment, Alfred Bangara, Okclefort Fiongai, Antoine Abdoulaye, Raymond Abakar and Mike Fay, Has the final countdown to wildlife extinction in Northern Central African Republic begun? The Authors. Journal compilation _ 2009 Blackwell Publishing Ltd, Afr. J. Ecol

19« Méta-évaluation des instruments de prévention et de gestion des conflits ruraux liés au partage de l'espace et à l'utilisation des ressources naturelles en République centrafricaine » Comité sectoriel aménagement du territoire de la RSS, S. Tomety, 2009.

en prendra le relais sur le 10^{ème} FED.

Au Sud, la **zone humide des forêts** est soumise à une diminution de sa surface, au travers de l'exploitation légale et illégale du bois (deuxième secteur formel après l'administration et premier secteur d'exportation de la RCA). Le défi pour cette zone est de réduire la part de l'exploitation illégale et anarchique. Dans ce cadre, la RCA et l'Agence Française de Développement ont travaillé sur des Plans d'Aménagement Forestier pour améliorer la traçabilité du bois et la régénération des ressources (Projet d'Appui à la Réalisation des Plans d'Aménagement Forestier -PARPAF- qui s'achève mi-2011 et « composante Ngotto » d'ECOFAC). Huit entreprises sur onze ont déjà obtenu un permis d'exploitation grâce à l'élaboration d'un plan d'aménagement.

Pour renforcer la transparence et améliorer la gestion dans le secteur forestier, la RCA et l'UE ont, engagé, depuis 2007, des négociations dans le cadre du FLEGT (Forest Law Enforcement Governance and Trade). Une déclaration commune de négociation a été signée en octobre 2009 et une feuille de route élaborée, prévoyant le respect d'une grille de légalité et de traçabilité du bois et la signature d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) avant octobre 2010, sous condition d'obtention de financements complémentaires au niveau de l'UE pour l'accompagnement du processus.

Des moyens limités pour une stratégie encore à définir. Dans la situation de post-crise que connaît la RCA aujourd'hui, l'environnement peine à s'imposer parmi les priorités à inscrire dans la stratégie nationale. Même si la RCA a ratifié un bon nombre de conventions internationales parmi lesquelles la Convention sur le changement climatique (UNFCCC) en 1993, la Convention sur la diversité biologique en 1994, ou la Convention sur la désertification en 1996 et plus récemment le Protocole de Kyoto en décembre 2008, il a fallu attendre 2009 pour que les activités relatives à la protection de l'environnement soient fédérées dans un Ministère de l'Environnement à la place des directions spécifiques hébergées le plus souvent au Ministère des Eaux et Forêts. Le secteur forestier qui gère une filière génératrice de revenus est en effet mieux doté et plus structuré que celui plus vaste de l'environnement. Un code forestier a d'ailleurs été adopté fin 2008.

Le Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie existe comme entité propre depuis janvier 2009 et dispose d'un budget propre, certes limité, inscrit sur la Loi de finance 2010²⁰. Il bénéficie d'appuis ponctuels à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'AFD (projet Ozone) la GTZ et la Banque Mondiale. Un Code de l'environnement a été promulgué par le Chef de l'Etat en 2008, dont les décrets d'application sont en cours d'élaboration. L'environnement n'est pas inscrit comme une priorité, ni pour les populations, ni pour le Gouvernement et ses partenaires institutionnels : seuls interviennent de manière localisée l'UE, la GTZ, l'AFD, la Banque Mondiale et le PNUD. De même, la lettre de politique doit encore être finalisée, formulée à partir des résultats d'une évaluation effectuée en 2008 par le PNUE, afin d'intégrer l'environnement comme thème transversal aux différents secteurs retenus dans le

20 Le budget pour le Ministère de l'Environnement inscrit sur la Loi de finances 2010 est de 28 millions de FCFA pour le fonctionnement (hors salaires) et 120 millions pour le budget d'investissement, soit 02% du budget général.

DSRP de deuxième génération en cours d'élaboration.

D'autre part « L'analyse de cohérence de la législation en vigueur en matière de sécurisation de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles » réalisée en 2009 dans le cadre de la mise en œuvre de la composante Aménagement du territoire de la Réforme du Secteur de la Sécurité, a poursuivi deux objectifs : proposer des réformes en collaboration avec les Ministères en charge du Développement rural, des Eaux et Forêts et de l'Intérieur et aider à améliorer la coordination entre les Ministères en charge du Développement rural, des Eaux et Forêts et de l'Intérieur (administration du territoire).

En plus de ses objectifs spécifiques, cette analyse concourt aux trois résultats poursuivis par l'étude cartographique donnant lieu à un atlas des conflits²¹ à savoir : (i) les zones à risques sont cartographiées et les facteurs d'exposition aux risques de conflits d'usage de l'espace bien répertoriés, (ii) le niveau de sécurisation institutionnelle des territoires de l'Est centrafricain est cartographié et analysé, (iii) une stratégie de gestion intégrée des frontières est discutée et validée avec les acteurs locaux et (iv) les perceptions d'avenir des populations à l'égard des modes d'utilisation des terres sont prises en compte.

Au niveau régional, aucune politique commune n'est formalisée en matière d'environnement, quoique les politiques nationales soient en cours d'harmonisation au niveau de la sous-région et des pays du Bassin du Congo (RDC, Congo, Gabon, Cameroun). Cependant, des programmes régionaux (comme ECOFAC) sont mis en œuvre, visant la préservation des ressources naturelles, domaine de concentration du PIR 10^{ème} FED. Des initiatives régionales ont cependant vu comme la participation de la RCA au projet AMESD (African Monitoring of the Environment for Sustainable Development²² chargée du suivi de l'évolution des ressources en eau du bassin du Congo et qui entretient des relations fonctionnelles avec la Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui Sangha (CICCOS) basé à Kinshasa, auquel la RCA est partie prenante : ces dispositifs bénéficient de financements de l'Union Européenne. Des programmes régionaux visant la préservation des ressources naturelles, domaine de concentration du PIR 10^{ème} FED, sont mis en œuvre. Il est ainsi prévu que le RAPAC (Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale) bénéficie d'un appui sur 10^{ème} FED PIR pour assurer le suivi du programme régional ECOFAC, dont les activités devraient cesser en 2010.

Enfin, le projet FORAF (2007-2010) appuyé par l'UE sur la ligne budgétaire Forêt Tropicale vise à mettre en place un Observatoire des forêts d'Afrique Centrale : il a financé plusieurs activités parmi lesquelles la publication de l'état des forêts 2008.

I.2.5 Point sur d'autres questions transversales

Changements climatiques

De manière concomitante, la contribution anthropique de la RCA au processus de

21 RSS, Secteur Aménagement du Territoire, *Etude cartographique des systèmes sociaux et institutionnels d'utilisation de l'espace Est centrafricain : Comment prévenir et gérer les conflits ruraux pour sécuriser les populations et le territoire*, Rapport des ateliers régionaux d'analyse participative multi-acteurs, Août 2009, 56p.

22 www.amesd.org/CEMAC.

changements climatiques reste faible au niveau national et négligeable au niveau mondial, du fait d'une densité de population très faible et de la faiblesse du secteur des transports et des industries (polluantes ou non). Cependant, certaines activités peuvent participer à l'émission de CO₂ comme les feux de brousse, l'incinération des ordures ménagères et des déchets industriels.

Le déboisement réduit également la capacité d'absorption du CO₂ de la forêt du Bassin du Congo, 2^{ème} puits à carbone au monde après la forêt amazonienne et bien public mondial, qui s'étend sur environ 15% du territoire national : cette réserve de CO₂ est estimée à 2 801 Mt, sur 58 523 Mt pour l'Afrique Subsaharienne, soit 4,8% des réserves en Afrique sub-saharienne²³.

Les manifestations locales du changement climatique global se feraient sentir au niveau de la réduction des pluies, de l'augmentation des températures, de l'augmentation de fréquence des inondations, des perturbations saisonnières et de la sécheresse. Les conséquences directes sur la RCA seraient une détérioration de la situation sanitaire avec une augmentation des maladies hydriques et saisonnières, la perturbation des activités agricoles, une diminution de la biodiversité et la disparition d'écosystèmes fragiles.

Des conséquences sociales et environnementales seraient à prévoir à moyen et long-terme en ce qui concerne la pression sur les ressources naturelles, notamment dans le Nord-Est et le Nord du pays, avec l'arrivée massive des populations d'éleveurs et d'agriculteurs des pays soudano-sahélien, en raison de l'avancée du front de désertification vers le Sud.

C'est dans ce contexte que la RCA, dont les préoccupations ont été portées au niveau régional par la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale), a participé à la Conférence de Copenhague en décembre 2009 à travers la délégation des pays en développement, portant une position commune contraignante avec l'UE. Au vu des résultats de la Conférence, la COMIFAC va mettre en place un comité pilote réunissant les points focaux « changement climatique » de chaque pays de la sous-région, afin de poursuivre les réflexions sur la suite du protocole de Kyoto et la mise en application des plans d'action de Bali. Au niveau de la RCA, une cellule « Changements climatiques » doit également être mise en place début 2010 pour réfléchir et alimenter les grands débats liés à Kyoto et Bali.

Genre

Des avancées sont observées au niveau institutionnel, mais sans moyens de mise en œuvre. Ainsi, la Direction Générale de la Promotion Féminine du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille applique depuis 2005 sa Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité, principalement à travers son plan d'action, élaboré en 2007. Cependant, au niveau des dépenses publiques, aucune ligne n'est consacrée au genre et les actions menées sont en grande partie appuyées par l'UNDAF et le FNUAP et de manière ponctuelle par l'UNIFEM et le PNUD.

Une meilleure prise en compte des droits des femmes est à noter au niveau législatif.

Bien que la Constitution prévoit les mêmes droits aux hommes et aux femmes, ces dernières continuent de subir un certain nombre de relevant d'un système traditionnel patriarcal. La violence physique est très répandue en RCA. Plus du tiers des femmes (35%) ont déclaré en avoir été victimes depuis l'âge de 15 ans et trois sur dix durant l'année écoulée. 28% de femmes sont excisées en République Centrafricaine. La forme d'excision la plus répandue est celle de l'ablation du clitoris, pratiquée sur 83% des femmes excisées. La pratique de l'excision a cependant enregistré une forte baisse au cours des dernières décennies : le taux est passé de 43% en 1994/95 (EDS-RCA), à 36% en 2000 et à 28% en 2006. (enquête MICS 2006). Pour lutter contre ces atteintes à l'intégrité féminine, des lois en faveur des droits des femmes ont été promulguées depuis la sortie de la Politique de Promotion de l'Égalité et de l'Équité, notamment celle portant sur la protection des femmes victimes de violences et celle sur la santé de la reproduction, adoptées toutes deux en 2005. Le code de la famille est également en cours de révision au niveau des dispositions discriminatoires et controversées à destination des femmes (ex. révision des droits de succession, choix de résidence).

L'égalité et l'équité pour les femmes et les hommes se concrétisent encore lentement au niveau social, politique et économique. Malgré l'existence d'un cadre institutionnel et juridique, sur le plan social, de grandes disparités entre les femmes et les hommes sont toujours observées: en 2008, 31% des femmes seulement sont alphabétisées contre 59% des hommes. Au niveau sanitaire, le taux de mortalité maternelle reste un des plus élevés d'Afrique sub-saharienne, à raison de 1 102 sur 100 000 naissances vivantes.

Des améliorations ont certes pu être apportées en termes d'éducation avec une augmentation du ratio fille-garçon passé de 0.69 en 2005 à 0.85 en 2008 dans l'enseignement primaire, et de 0.40 en 1990 à 0.72 en 2008 pour l'enseignement secondaire.

Enfin, les femmes restent encore exclues du domaine politique et des processus de prise de décision : la représentativité des femmes au sein du Gouvernement est ainsi seulement de 3 postes (Commerce, Affaires Sociales, Tourisme) et au niveau du Parlement de 10 sur 105 députés. Au niveau économique, peu d'informations existent sur la contribution des femmes aux secteurs productifs, notamment en zone rurale. Il est à noter la candidature d'une femme pour les élections présidentielles de 2010.

La situation des enfants dans le Pays

L'UNICEF a démobilisé 425 enfants (374 garçons et 51 filles) originaires de Paoua et associés à des groupes armés au Nord-Ouest du pays.

Le taux de malnutrition des enfants reste encore très élevé (en 2007, 5,5% des enfants de moins de 1 an souffraient de malnutrition et 10,62% des enfants de 1 à 5 ans). Il faut noter que ce phénomène s'est accentué en 2009 dans le Sud-Ouest du pays en raison des effets de la crise économique au niveau local.

Dans le domaine de l'éducation, des efforts sont faits à tous les niveaux (du préscolaire au supérieur), mais se concentrent plus sur l'accès à l'éducation primaire dans le cadre de l'initiative Education pour Tous en RCA. Si le taux de scolarisation

nette en primaire reste faible, il a progressé cependant de manière significative entre 2003 et 2008.

Avec un taux de prévalence du VIH-SIDA de 10,7% chez les 15-49 ans, le nombre d'orphelins du SIDA augmente et pourrait atteindre 220 000 en 2015, soit 15% des 0-17 ans, accentuant la vulnérabilité de ces enfants.

Lutte contre le VIH-SIDA

Selon l'Etude sur la séroprévalence conduite en 2006 par le Comité National de Lutte contre le SIDA, le taux d'infection au VIH est estimé à 6,2% avec un taux plus élevé pour les femmes (7,8%) que pour les hommes (4,3%). Les actions du Gouvernement pour la lutte contre le VIH-SIDA s'inscrivent dans la Stratégie Nationale de Lutte contre le VIH-SIDA pour la période 2006-2010.

Le FMI a jugé satisfaisante l'évolution de la situation telle que présentée dans l'étude d'évaluation conduite par le Gouvernement sur la période 2006-2008²⁴, qui soulignait l'amélioration de la disponibilité géographique et financière des préservatifs grâce aux soutiens conjugués du Fonds Mondial (GFATM), du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et du Fonds allemand pour l'Aide au Développement (KfW).

La prise en charge des malades atteints du VIH-SIDA s'est également améliorée du fait de la décentralisation des centres de traitement avec l'ouverture de 13 nouveaux centres permettant la prise en charge supplémentaire de près de 700 personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVV), en plus des 7800 personnes déjà sous traitement. La prévention de la transmission mère-enfant a été renforcée avec l'installation d'équipements et l'organisation de formations associées dans plusieurs centres de santé, afin d'améliorer l'accès aux tests de dépistage volontaire.

Migrations

La RCA n'est pas un pays d'immigration internationale pour la main d'œuvre de la sous-région puisque la population étrangère représentait en 2003 moins de 2% de la population nationale, en augmentation toutefois de près de 25 % en valeur absolue entre 1975 (52 000 étrangers) et 2003 (69 000 étrangers) : ce sont en effet les trois pays les plus développés de la sous-région (Gabon, Cameroun et Congo) qui jouent ce rôle d'attraction de la main d'œuvre locale.

Le phénomène de migration ne doit pas pour autant être négligé dans l'analyse des variables transversales susceptibles d'influencer le développement du pays car les déplacements importants de populations, internes et externes, contribuent à l'instabilité des régions frontalières.

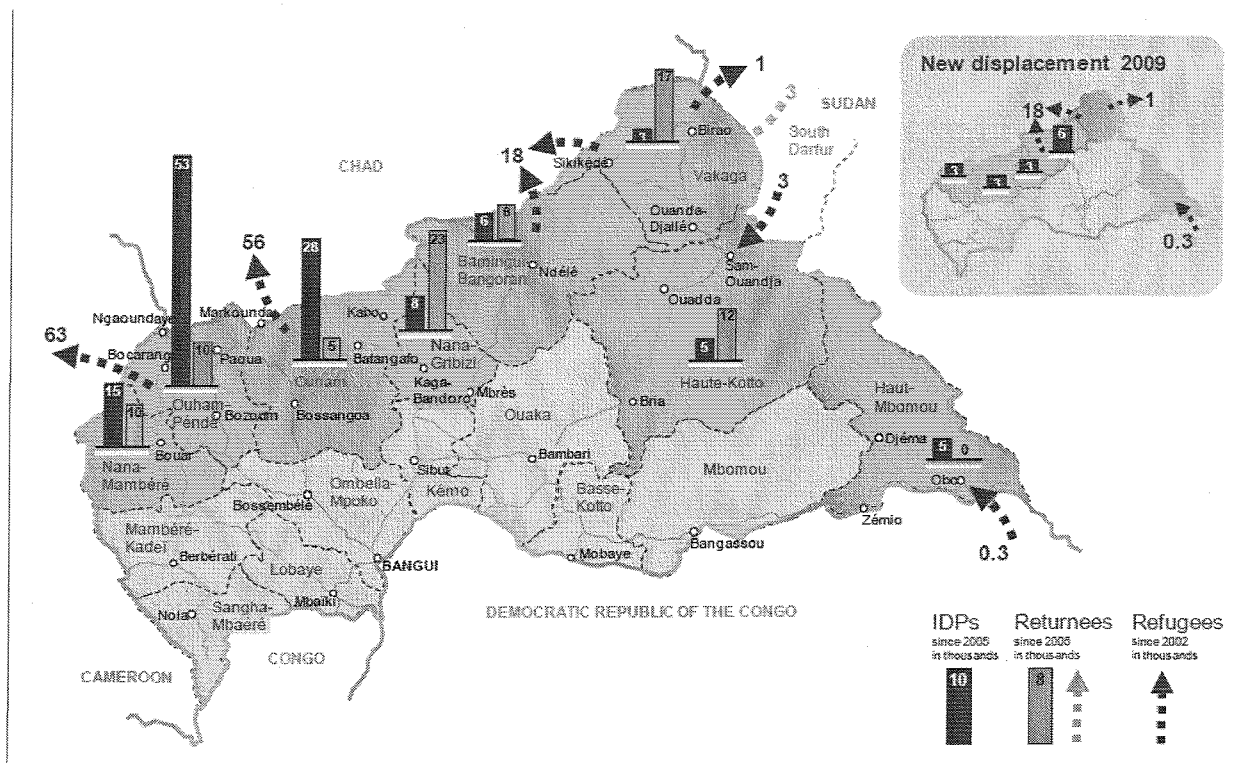
D'après le HCR²⁵, 74 000 centrafricains seraient réfugiés au Tchad (parmi lesquels les 17 000 centrafricains en provenance de Ndele après l'attaque de la ville) et près de 64 000 se trouveraient au Cameroun. A l'inverse, le HCR estime à près de 13 000 personnes le nombre de réfugiés en Centrafrique en provenance principalement de la République Démocratique du Congo, du Soudan et du Tchad. A ce nombre, il convient d'ajouter les 17 500 personnes originaires de Libenge en RDC et réfugiées

24 FMI Completion point report, Aout 2009.

25 UNHCR fiche d'information République Centrafricaine, décembre 2009.

dans la Lobaye depuis décembre 2009. La RCA constitue par ailleurs, depuis une dizaine d'années, une zone d'accueil croissante pour les populations transhumantes, en raison d'un potentiel de plus de 9 millions d'ha de pâturages. Ce facteur d'attraction induit des migrations de populations en provenance des pays de la zone soudano-sahélienne (Tchad, Soudan) vers le Sud, renforcées par l'avancée du front de désertification²⁶. Ces migrations d'éleveurs, qui tendent à se sédentariser, accentuent la pression sur les ressources naturelles locales avec des conséquences sociales, économiques et environnementales importantes.

Carte 2 . Réfugiés et déplacés : point en octobre 2009



Source HDPT CAR oct. 2009

Enfin le HCR estime à plus de 160 000, le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays, parmi lesquelles près de 75 000 seraient retournées dans leur foyer²⁷. A cet effet, la RCA a signé le Protocole des Grands Lacs relatif à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En juillet 2009, le Président Bozizé a signé un décret présidentiel portant création du Comité National Permanent de Concertation et de Coordination pour la protection des droits des personnes déplacées au niveau interne.

I.2.6 Stratégie commune UE-Afrique (SCUA): appropriation et participation du pays partenaire

26 Secrétariat Technique Permanent Comité sectoriel de la RSS, (Tomety et al). Atlas des systèmes sociaux et institutionnels d'utilisation de l'espace est-centrafricain, 2009.

27 Sur ce dernier groupe de personnes, la fiche d'information précise toutefois que ces retours sont précaires et non définitifs.

Les références à la SCUA dans le DSRP 2008-2010 sont inexistantes. Il faut noter que, jusqu'à présent, la SCUA n'est pas utilisée comme un document de référence de la coopération UE - RCA. Cependant, le cadre de programmation entre l'UE et la RCA reprend certains des 8 partenariats stratégiques de la SCUA.

Ainsi, le DSP-PIN 10^{ème} FED aborde de manière approfondie les 2 partenariats stratégiques pour **la Paix et la sécurité, la Gouvernance démocratique et les droits de l'homme**, qui font tous deux partie du premier secteur de concentration du 10^{ème} FED (Gouvernance démocratique, réhabilitation socio-économique et financière - Pôles de développement, auquel sont alloués 53% des financements du 10^{ème} FED).

Le partenariat stratégique « **Changements climatiques** » a une **légitimité moins forte** en RCA que dans d'autres pays d'Afrique Sub-saharienne, fortement touchés par le phénomène de désertification. Cependant, l'environnement est inscrit dans le DSP-PIN 10^{ème} FED et le dispositif FLEGT, en cours de négociation, entre entièrement dans le cadre de ce partenariat.

Lors de la Conférence de Copenhague, l'Europe a défendu une position commune avec les pays de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique centrale), qui s'est elle-même alignée sur les positions défendues par le groupe des pays en voie de développement. Les différents pays de la COMIFAC doivent se réunir début février 2010 pour préciser la suite à donner aux négociations de Copenhague.

Les « **Objectifs du Millénaire pour le Développement** » ne sont pas abordés de manière spécifique dans le cadre de la coopération UE-RCA. Ils servent cependant de référence dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP et du PIN pour suivre et évaluer la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la situation sociale.

L'**Energie** n'est abordée dans le cadre de la coopération UE-RCA que par le biais des Facilités Energie, avec un budget très limité et avec une implication régionale.

Les partenariats stratégiques **Migration et « Mobilité et emploi ; Science, société de l'information et l'espace »** ne sont pas abordés dans le cadre de la coopération.

I.3 Vue d'ensemble de la coopération passée et en cours

I.3.1 État des lieux des performances financières des ressources FED

Le Document de Stratégie Pays (DSP) et le Programme Indicatif National PIN 10^{ème} FED pour la période 2008-2013 ont été signés le 26 juin 2008 par le Gouvernement de la République Centrafricaine et la Commission européenne en marge de la revue à mi-parcours de la stratégie de réduction de la pauvreté. L'enveloppe globale était de 142,8 millions d'Euros dont 137 millions d'Euros pour l'enveloppe A programmable et 5,8 millions d'Euros pour l'enveloppe B non programmable destinée à couvrir des besoins d'urgence.

La RCA a bénéficié de fonds additionnels prélevés sur les réserves du 10^{ème} FED : une première enveloppe de 4,61 millions d'Euros a d'abord été débloquée à la suite de l'augmentation du prix des denrées agricoles, puis un financement de 7,6 millions

d'Euros a été mobilisé sur le mécanisme Vulnérabilité FLEX (V.FLEX) en réponse aux chocs provoqués par la crise économique et financière. Ces deux financements complémentaires ont été intégrés dans le programme ASERCA II sous la forme de deux avenants signés en juillet et en décembre 2009 et les fonds ont été entièrement décaissés à la date de signature des avenants correspondants.

Etat des lieux des engagements primaires sur le 10^{ème} FED

Les Conventions de Financement intitulées « Appui à la Stabilisation macro-économique de la RCA -ASERCA II », « Programme de Microréalisations -PMR II » et « Facilité de Coopération Technique - FCT III » ont été signées par la Commission en fin d'année 2008, le tout représentant un engagement global de 28 millions d'Euros, soit 20,5% des engagements prévus sur l'enveloppe A.

Le programme d'action approuvé pour l'année 2009 prévoyait la mobilisation de financements pour un montant total de 57 millions d'Euros, représentant des engagements de 41,5% de l'enveloppe A répartis dans les domaines de concentration et hors concentration. Ces financements sont destinés aux projets de *Réhabilitation des secteurs de la justice et de la police en RCA*, de *Réhabilitation des services de base et de Renforcement des capacités des autorités locales dans les Pôles de développement*, d'*Appui au Programme de réforme global des finances publiques*, d'*Appui au développement urbain en RCA* ainsi que le financement du projet *Ecosystèmes fauniques du Nord-est RCA*. Les fiches d'action correspondantes ont toutes été approuvées par le QSG au troisième trimestre 2009 et les conventions de financement doivent normalement être approuvées dans les premiers mois de 2010.

Au total, un montant de 62% de l'enveloppe A du 10^{ème} FED devrait ainsi avoir fait l'objet d'un engagement primaire avant la fin du 1^{er} semestre 2010 soit deux années seulement après la signature du Document de Stratégie Pays. La convention sur appui budgétaire (ASERCAII) représente un volume de 20% du montant total engagé, le reste étant mobilisé sous forme de projet.

Le Programme d'Appui au Développement Urbain a été approuvée par le QSG en août 2009 pour un montant de 10 millions d'Euros, mais le volet appui institutionnel devait encore faire l'objet de précisions dans le projet de DTA à la fin du mois de décembre 2009.

Le projet de Dispositions Techniques et Administratives (DTA) relatif au Projet Pôles de développement (29,5 millions d'Euros), présenté en juin 2009, a été revu avec la partie nationale à la suite de la présentation, en novembre 2009, des monographies préparées par l'équipe conjointe constituée par la Coordination nationale pôles de développement et UNHABITAT. 2010 permettra également de repenser l'ingénierie opérationnelle des programmes PMR-PDD afin d'en simplifier/harmoniser le schéma institutionnel de mise en œuvre, les modalités d'exécution et d'en augmenter l'efficacité par des économies d'échelle.

Les projets de FA et de DTA corrigés du projet ECOFAUNE (4 M€) ont été examinés au QSG 2 en novembre 2009.

Les DTA du projet de Réhabilitation des Secteurs de la Justice et de la Police en RCA

(10 M€) ont été finalisées en décembre, mais il reste à adapter l'annexe concernant le chronogramme des travaux prévus pour lesquels le Cahier des charges et les APD doivent être élaborés.

Enfin, les DTA du projet d'appui aux réformes du Ministère des Finances (3,5 M€) sont en cours de finalisation.

Etat des lieux des engagements secondaires sur les 9^{ème} et 10^{ème} FED

9^{ème} FED

Alors que plus de la moitié des engagements primaires sur le 9^{ème} FED et précédents (80,6 millions d'Euros) ait été effectuée en une année seulement entre décembre 2006 et décembre 2007, les restes à contracter (RAC) et à liquider (RAL) s'élevaient respectivement au 31 décembre 2008 à 49% et 57% des engagements globaux réalisés.

Ce retard a été fortement rattrapé au cours de l'année 2009 et parmi les décisions en cours au 31 décembre 2009, financées sur les fonds du 9^{ème} FED, le total des contrats passés (tous financements confondus) représentait un montant de 109,5 Euros soit 91% des allocations totales.

Tableau 2 : décisions en cours pour la RCA sur le 9^{ème} FED

YEAR ANNEE Decision	TITLE of Project INTITULE du Projet	CRIS nbr Decision N°Décision CRIS	Accounting nbr OLAS N°comptable OLAS	ALLOCATED DECISION ALLOUE	Contracté	Payé	RAC	RAL
2 004	FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE (TCF)	16 567,00	09-ACP CA-004	1 859 000,00	1 853 851,68	1 793 475,98	5 148,32	65 524,02
2 004	APPUI LA TRANSITION DEMOCRATIQUE	17 386,00	09-ACP CA-005	2 940 000,00	2 930 000,00	2 637 000,00	10 000,00	303 000,00
2 005	REHABILITATION DU RESEAU DE VOIRIE DE LA VILLE DE BANGUI	17 872,00	09-ACP CA-006	7 530 000,00	7 366 307,04	7 256 831,41	163 692,96	273 168,59
2 006	SECTEUR ROUTIER APPUI INSTITUTIONNEL ET DESENCLAVEMENT	18 417,00	09-ACP CA-014	55 000 000,00	47 186 735,00	3 127 027,39	7 813 265,00	51 872 972,61
2 006	Programme de réduction des amirés multilatéraux et internes de la République Centrafricaine (RAMICA)	18 424,00	09-ACP CA-017; 09-ACP CA-018; 09-ACP CA-019; 09-ACP RPR-157	14 530 000,00	14 310 367,31	14 304 956,84	219 632,69	225 043,16
2 006	Facilité de Coopération Technique II	18 426,00	09-ACP CA-012	2 500 000,00	2 399 058,74	1 981 993,10	100 941,26	518 006,90
2 006	Amélioration des soins de santé de base dans les Régions sanitaires 1 et 6	18 428,00	09-ACP CA-021	9 500 000,00	7 656 195,45	709 443,10	1 843 804,55	8 790 556,90
2 006	RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS PRODUCTIFS POUR LE TRANSPORT FLUVIAL EN RCA	18 442,00	09-ACP CA-013	4 500 000,00	4 431 121,98	2 664 494,75	68 878,02	1 835 505,25
2 006	Appui à la Réforme du Ministère des Finances et du Budget en RCA (AREMIF)	1858400%	09-ACP CA-010	6 000 000,00	555505644%	307860800%	44494356%	292139200%
2 007	Travaux de voirie et d'assainissement du quartier GALABADGA - TAG -	18 765,00	09-ACP CA-008	5 000 000,00	4 901 000,00	4 300 000,00	99 000,00	700 000,00
2 007	Appui aux enfants en difficulté dans un contexte post-conflit	19286	09-ACP CA-011	1930000	1930000	1730000	0	200000
2 007	Appui à la stabilisation économique de la République centrafricaine (ASERCA)	19287	09-ACP CA-009	4000000	3966823	3985154,23	13177	14845,77
2 007	DAON II _DISPOSITIF APPUI ON RCA	20 760,00	09-ACP CA-020	2 000 000,00	1 872 432,29	475 522,96	127 567,71	1 524 477,04
2 007	PARCAN- APPUI RENF CAPACITES ASSEMB NAT Enveloppe B	20 820,00	09-ACP CA-022	500 000,00	450 000,00	332 457,00	50 000,00	167 543,00
2 007	PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A LA STABILISATION AU NORD-EST DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)	20 963,00	09-ACP RCE-017	3 000 000,00	2 691 272,00	1 319 856,22	308 728,00	1 680 143,78
	Sous total			120 789 000,00	109 520 220,93	49 696 820,98	11 268 779,07	71 092 179,02
	Taux				0,91	0,41	0,09	0,59

Toutes modalités de mise en œuvre confondues, les paiements cumulés sur

financement 9^{ème} FED enregistrés au 31 décembre 2009 ont représenté un montant de 48,4 millions d'Euros soit la moitié des contrats passés. Les restes à contracter et liquider représentent respectivement 11,3 millions d'Euros (9%) et 71 millions d'Euros (59%) au 31 décembre 2009.

10^{ème} FED

Le tableau suivant présente les engagements en cours sur 10^{ème} FED. Il ne tient pas compte des projets dont la fiche d'action a déjà été approuvée en fin d'année 2009 et qui représentent un montant de 57 millions d'Euros

Tableau 3 : décisions en cours pour la RCA sur le 10^{ème} FED

Date	TITLE of Project INITITULE du Projet	CRIS nbr Decision N°Décision CRIS	Accounting nbr OLAS N°comptable OLAS	ALLOCATED DECISION ALLOUE	Contracté	Payé	RAC	RAL
2 008	PROGRAMME DE MICROREALISATIONS II (PMR II)	20 984,00	10-ACP CA-001	7 000 000,00	-	-	7 000 000,00	7 000 000,00
2 008	FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE - FCT III	20 986,00	10-ACP CA-002	4 000 000,00	525 625,00	261 125,40	3 474 375,00	3 738 874,60
2 008	ASERCA II APPUI A LA STABILISATION ECONOMIQUE DE LA RCA	20 987,00	10-ACP CA-003	29 210 000,00	16 535 000,00	16 535 000,00	12 675 000,00	12 675 000,00
	Sous total			40 210 000,00	17 060 625,00	16 796 125,40	23 149 375,00	23 413 874,60
	taux				0,42	0,42	0,58	0,58

Toutes modalités de mise en œuvre confondues, les engagements secondaires effectués sur les fonds du 10^{ème} FED, représentent 42% des allocations et les montants engagés sur ces contrats ont été payés à 98%. Cette bonne performance de départ s'explique principalement par l'importance de l'appui budgétaire mobilisé dès la première année ainsi que par le nombre encore relativement limité de conventions de financement effectivement signées.

I.3.2 État des lieux de l'aide budgétaire générale/sectorielle

Les informations présentées dans ce paragraphe ont été constituées à partir des informations sur CRIS au 31 décembre 2009.

9^{ème} FED

La CE a mis en œuvre deux programmes au titre du 9^{ème} FED. Le premier programme d'Appui à la Stabilisation Economique de la RCA (ASERCA I) de 4 millions d'Euros (signé en 2006) était un appui budgétaire ciblé sur les salaires versés aux fonctionnaires au titre du budget 2005.

Le deuxième programme de Réduction des Arriérés Multilatéraux et Internes de la République Centrafricaine (RAMICA) de 13,6 millions d'Euros (signé en 2007) était un appui budgétaire direct, ciblé sur le paiement des arriérés intérieurs et multilatéraux. Il a également apporté une contribution à l'apurement des arriérés envers la BEI pour 1,1 millions d'Euros et la BAD pour 5 millions d'Euros afin que la RCA puisse bénéficier de la Facilité post-conflit de la BAD et accéder au point de décision de l'initiative PPTE. Il a enfin assuré le paiement des arriérés aux coton-culteurs (à hauteur de 4 millions d'Euros) et des dettes sociales du Gouvernement (pour 3,8 millions d'Euros).

En 2008, les décaissements au titre de l'aide budgétaire se sont élevés à 3,88 millions d'Euros, dont 2,95 millions correspondaient au solde de RAMICA : ils ont été utilisés pour financer le remboursement des arriérés de salaires (dette sociale

intérieure) tandis que 930.000 Euros correspondaient au FLEX, auquel la République Centrafricaine était éligible.

10^{ème} FED

La convention de financement **Appui a la Stabilisation macro-économique de la RCA (ASERCA II)**, d'une durée de 60 mois, a été signée par la Commission le 18 décembre 2008 et le 9 mars 2009 par l'ON pour un montant de 17 millions d'Euros (dont 16 millions sous forme d'appui budgétaire). Elle a été modifiée en juillet 2009 par l'avenant n°1 relevant le coût total du programme à 21 610 000 Euros par l'affectation de ressources supplémentaires de 4,610 millions d'Euros en réponse aux conséquences de la crise alimentaire mondiale. Un deuxième avenant a été signé en décembre 2009 portant une nouvelle augmentation des ressources du programme par l'affectation de 7,6 millions d'Euros du FLEX Vulnérabilité auquel la République Centrafricaine a été déclarée éligible. Le montant total de la convention est ainsi de 29 210 000 Euros à la fin 2009.

Au 31 décembre 2009, les décaissements s'élèvent à 16 535 000 Euros décomposés en 8 935 000 au titre des dispositions de l'appui budgétaire et des 7 600 000 issus de la tranche FLEX vulnérabilité.

Tableau 4 : Appui budgétaire sur 9^{ème} et 10^{ème} FED

En millions d'€	Alloué	Contracté	Payé	RAC	RAL
RAMICA 2008 (9 ^{ème} FED)	2,950	2,950	2,950	0,000	0,000
FLEX 2008 (9 ^{ème} FED)	0,930	0,930	0,930	0,000	0,000
ASERCA II 2009 – tranche fixe (10 ^{ème} FED)	3,500	3,500	3,500	0,000	0,000
ASERCA II 2009 – tranche variable (10 ^{ème} FED)	1,500	0,825	0,825	0,675	0,675
ASERCA II 2009 – avenant crise alimentaire (10 ^{ème} FED)	4,610	4,610	4,610	0,000	0,000
V-FLEX 2009 (10 ^{ème} FED)	7,600	7,600	7,600	0,000	0,000
TOTAL ABG 2008 (9 ^{ème} FED)	3,880	3,880	3,880	0,000	0,000
TOTAL ABG 2009 (10 ^{ème} FED)	17,210	16,535	16,535	0,675	0,675

I.3.3 Projets et programmes dans les domaines focaux et non focaux

a. La contribution des projets et programmes dans les secteurs focaux dans le(s) domaine(s) de concentration du DSP

9^{ème} FED

Le secteur des transports, premier secteur de concentration du 9^{ème} FED, a subi les difficultés liées à la mise en œuvre des projets d'infrastructures, parmi lesquelles on peut citer l'absence d'entreprises locales de travaux publics ayant la capacité de bitumer une route, et nombre limité d'entreprises étrangères satisfaisant à la règle d'origine requise pour l'utilisation des fonds FED et la de BTP prêtes à travailler dans

le pays et les faiblesses du secteur public dans un pays sortant de crise. Cette situation explique en bonne partie les difficultés de contractualisation rencontrées dans le domaine du transport fluvial et principalement dans la réhabilitation de la Route nationale 3 Bouar Fambélé (RN3) dans le cadre du projet routier SRAID ou des travaux d'aménagement urbains à Bangui.

Le projet d'appui au **transport fluvial** d'un montant de 4,5 Millions d'Euros a permis de réhabiliter et renouveler une partie des équipements portuaires, propriété de l'Etat, loués à la seule société privée formelle de transport fluvial, la SOCATRAF. Dans le cadre du renouvellement des **équipements productifs pour le transport fluvial**, l'exécution des travaux d'extension du slipway (rampe de lancement) n°3 sur le chantier naval de Kolongo se sont achevés en août après avoir été prolongés de 2 mois en raison d'un retard enregistré dans l'acheminement des matériels et matériaux nécessaires pour les travaux qui se sont finalement achevés le 25 août 2009.

Le projet **Secteur Routier, Appui institutionnel et désenclavement** (SRAID) d'un montant de 55 millions d'Euros, a subi d'importants retards liés aux difficultés rencontrées pour allouer le marché de travaux de 40 millions d'Euros relatif à la route Bouar Fambélé. La limite de contractualisation (date N+3) initialement fixée au 29 novembre 2009, a fait l'objet d'une dérogation spéciale de la Commission qui a allongé la période de 6 mois, la nouvelle date limite d'engagement étant fixée au 29 mai 2010. Les travaux finalement retenus permettront la construction de 40 km au lieu des 73 prévus, suivant les dispositions d'un contrat de 20 mois signé en novembre 2009 pour un montant de 37,4 millions d'Euros. L'extension du délai de contractualisation permettra de prendre en charge le volet accompagnement social du projet de construction de la route. Le fonds routier a par ailleurs été chargé de la réalisation de la route Grimari-Bambari (NE à partir du PK12) pour un montant de 1,5 Millions d'Euros.

Un appui institutionnel important est apporté au secteur par le biais d'assistance technique au Fonds d'Entretien Routier (FER) et à l'Office National du Matériel (ONM). Un appui institutionnel au Ministère de l'Équipement et du Désenclavement (MED) a été signé en novembre 2009. Le FER avait fait l'objet d'une évaluation sévère en 2008 sur son mode de gestion mais les rapports d'Assistance technique ultérieurs soulignent des efforts de redressement de la gestion. L'assistance technique à l'ONM contribue pour sa part à augmenter la visibilité de cet office dans les travaux d'entretien routier, au risque d'être parfois perçue comme substitutive. Enfin l'assistance technique en appui institutionnel au MED visera notamment à clarifier le mode de programmation des travaux routiers et à formuler un appui sur 10^{ème} FED susceptible de favoriser la pérennisation des acquis dans le secteur.

Dans la **ville de Bangui**, les travaux d'**assainissement se sont déroulés de manière satisfaisante** à travers une approche de travaux à haute intensité de main d'œuvre et un bon accompagnement social relatif au relogement des personnes concernées par le projet. Les travaux d'assainissement du quartier de Galabadjia avancent de manière satisfaisante mais le volet social de relogement, pris en charge par le Gouvernement, a fait apparaître un gap de financement de 31 millions de Francs CFA, qui retarde la mise en œuvre du projet.

La réfection des **voiries urbaines (Boganda et Koudoukou environ 78 Km)** s'est achevée de manière plus mitigée : ce projet dont la contribution à la lutte contre la pauvreté n'a pas été clairement établie, s'est révélé coûteux (un tronçon deux fois plus important était initialement prévu) et les solutions techniques pour satisfaire les contraintes de l'enveloppe n'ont pas été jugées correctement adaptées à la situation rencontrée.

Le programme **d'Appui au Développement Urbain** en RCA (ADU) prévu dans le 10^{ème} FED pour un montant de 10 millions d'Euros s'inscrit dans la continuité des précédentes interventions « Voiries de Bangui » et « Travaux d'assainissement de Galabadjia ». Ce programme rentre dans le volet « Réhabilitation des infrastructures collectives urbaines » prévu dans le deuxième secteur de concentration: « Infrastructures et désenclavement » du PIN 10^{ème} FED, avec pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté endémique en améliorant les conditions de vie des populations urbaines et périurbaines de la capitale et de pérenniser l'état de fonctionnement des infrastructures en appuyant leur capitalisation par les acteurs locaux.

10^{ème} FED

Le soutien du 10^{ème} FED aux **infrastructures** (9,5 Millions d'Euros) fera l'objet d'une identification programmée en 2010 afin que le projet de convention de financement rentre dans le programme de travail de 2011 assurant ainsi le relais des programmes actuels. Il devrait se répartir à peu près également entre la prolongation des appuis institutionnels au secteur, une enveloppe dédiée à l'entretien routier et le maintien du soutien au transport fluvial, qui pourrait être réorienté vers un aménagement des infrastructures utilisées par les opérateurs non formels de transport fluvial (aménagement des quais pour l'accostage des petites embarcations, etc.)

Le programme de « Réhabilitation des services de base et de Renforcement des capacités des autorités locales dans les Pôles de Développement (phase 1) » constitue un élément majeur du premier secteur de concentration intitulé « Gouvernance démocratique, réhabilitation socio-économique et financière - Pôles de Développement », l'axe principal d'intervention du PIN 10^{ème} FED en RCA. D'un montant de 29,5 millions d'euros, il représente la première phase d'une intervention totale de 40 millions d'Euros qui vise la relance économique dans une dizaine de pôles urbains secondaires sélectionnés selon différents critères (démographie, potentiel économique, niveau de pauvreté et sécurité). Afin d'obtenir des résultats rapides et directs au niveau des populations, il s'agit notamment de réhabiliter les services publics de base pour les populations dans les PDD, conformément aux priorités des plans locaux de développement (établis dans chaque pôle grâce à une méthodologie participative) et d'accompagner la restauration de l'autorité de l'Etat à l'intérieur du pays, par un investissement dans les ressources humaines de l'administration.

La préparation de cette convention devait s'appuyer sur le résultat de monographies réalisées dans chacun des dix sites identifiés pour les pôles de développement. Une Convention de contribution pour la réalisation de ces monographies a été signée en décembre 2008 avec UN Habitat, mais les monographies produites en novembre ont

fait l'objet d'une série de commentaires qui identifiaient des lacunes importantes. Les documents définitifs ont été soumis fin janvier 2010.

Conformément à l'accord intervenu en novembre 2009 avec la CAONF, le mode opératoire du programme PDD devra être revu afin d'intégrer les composantes prévues dans les projets intitulés PMR II et PARER.

Le programme de « **Réhabilitation des Secteurs de la Justice et de la Police en RCA** » (RESEJEP) d'un montant de 10 millions d'Euros, rentre dans le volet « Restaurer des conditions de sécurité » du premier secteur de concentration. Ce programme doit contribuer à la consolidation de l'état de droit et de la bonne gouvernance en RCA, dans le prolongement des engagements du Gouvernement tels qu'exprimés dans son DSRP, et en conformité avec les attentes légitimes de la population. Il vise à intervenir sur trois plans : le soutien institutionnel à l'administration de la justice, le renforcement de l'administration pénitentiaire et la consolidation de la police.

Le projet d'**Appui au Programme de Réforme Global des Finances publiques** (a-PRGF) d'un montant de 3,5 millions d'Euros vise à renforcer la gouvernance financière inscrite au premier secteur de concentration et doit appuyer la mise en œuvre du Programme gouvernemental de Réformes de Gestion de Finances publiques (PRGF). Défini en complémentarité avec le programme d'appui budgétaire sur 10^{ème} FED (ASERCA II), ainsi que du projet « Pôles de Développement », il vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la gouvernance économique et financière et doit intervenir dans la continuité des réformes amorcées en matière de gestion des finances publiques appuyées par le projet AREMIF (sur 9^{ème} FED).

b. La contribution des projets et programmes dans les secteurs non-focaux

9^{ème} FED

Le **projet d'Amélioration des Soins de Santé de Base** dans les régions sanitaires 1 et 6 (ASSB) est entré en 2009 dans sa phase opérationnelle, au terme d'une assistance technique de démarrage qui s'est achevée en décembre 2008. Cette dernière a permis la mise en place de la Cellule d'appui à la régulation du système de santé ; la préparation des DAO relatifs au recrutement de l'AT long terme et des experts pour l'évaluation ainsi que l'appel à propositions pour le recrutement des Organes de Canalisation de Fonds -OCF-.

L'équipe d'assistants techniques a été mise en place à la suite de la signature du contrat d'une durée de 36 mois pour un montant de 1,6 millions d'Euros. Par ailleurs l'ONG CORDAID, retenue pour la mise en place des OCF, a signé son contrat en décembre 2009. Par contre, l'appel d'offres relatif à l'évaluation externe du projet s'est révélé infructueux. Ce projet, qui a démarré avec un retard important, est ainsi d'emblée contraint par la date limite de contractualisation fixée au 19/09/2010.

Le projet **Appui à la Réforme du Ministère des Finances**(ARéMiF) a fait de la Commission Européenne l'un des fournisseurs les plus importants d'assistance technique dans le domaine des réformes des finances publiques en RCA. L'évaluation

à mi-parcours du projet a souligné la nécessité de formuler un plan stratégique de réforme des finances publiques comme cadre général de référence et la nécessité d'une plus grande implication du bénéficiaire pour une meilleure appropriation. Elle a également insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les partenaires impliqués. Compte tenu des retards enregistrés en particulier dans le volet interconnexion des Régies financières, un avenant signé en novembre 2009 prévoit d'intégrer ces investissements en régie. Le projet prendra fin en juin 2010.

Après un démarrage difficile, **le projet Aide aux enfants en difficultés dans un contexte post-conflit** jouit désormais d'une grande visibilité dans des régions oubliées de l'arrière pays. Il est mis en œuvre sur une durée de 37 mois pour un montant de 1.9 millions d'Euros. A la demande de l'ONG, un avenant a été signé par les parties pour prolonger la durée du projet de 3 mois.

L'utilisation des fonds encore disponibles sur la **deuxième Facilité de Coopération Technique** (FCT) a permis de financer des activités pour faciliter la mobilisation des programmes prévus au 10^{ème} FED, avec en particulier la convention de contribution UN-Habitat (monographies pôles de développement), l'étude relative à l'évaluation des actions des Organisations Non Gouvernementales intervenant en RCA dans l'optique d'un renforcement de leurs capacités d'intervention, ainsi que les expertises mobilisées pour la mise en œuvre des conventions PMR II et ASERCA II.

Enfin, **le projet d'appui à l'Ordonnateur National (CAONF II)** a permis la mobilisation d'une assistance technique composée de trois experts internationaux et de trois experts nationaux pour une durée de 36 mois et un montant de 1,4 millions d'Euros. Un nouveau projet d'appui à l'ON (CAONF III) devrait être formulé au cours de l'année 2010 sur 10^{ème} FED et prendra le relais du projet actuel.

10^{ème} FED

Le projet « Ecosystèmes Fauniques du Nord-Est RCA » (ECOFAUNE-RCA), d'un montant de 4 millions d'Euros, s'inscrit dans le volet « Répondre à des besoins environnementaux spécifiques » dans les Parcs Nationaux et les zones cynégétiques villageoises de la zone Nord-Est de la RCA. Il vise à améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité de la RCA et à sauvegarder en particulier les écosystèmes spécifiques menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité de la zone, dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

Le projet ECOFAUNE s'inscrit dans la continuité du programme ECOFAC qui intervenait dans les zones NE (ZCV) et SW (forêt de Ngotto). Le projet ECOFAUNE est concentré sur la zone NE. L'évaluation à mi-parcours d'ECOFAC (janvier 2010) propose de rassembler les deux zones d'intervention pour un appui du 10^{ème} FED (et éventuellement du 10^{ème} FED-PIR).

c. Renforcement des Acteurs Non Etatiques

Les instruments

Pour l'appui aux acteurs de la société civile, deux instruments ont été privilégiés :

Le programme de Microréalisations (PMR I 8^{ème} FED) conçu en tant que

programme pilote de développement en faveur des populations rurales et en particuliers les organisations communautaires de base.

La mise à disposition des acteurs de la société civile centrafricains et européens de financements sur **les lignes thématiques** « Cofinancement ONG »; « Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le développement »; « Institut Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme -IEDH » et « Sécurité alimentaire ».

En fin 2009 sont en cours :

6 projets (6 ONGs internationales) dans le cadre de la ligne budgétaire Cofinancement ONG pour un montant de 3 360 000 Euros ;

8 projets (6 ONG internationales, 1 association internationale, 1 radio internationale) ont été contractualisés dans le cadre de la ligne budgétaire thématique « Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales » 2007 pour un montant de 3 123 000 Euros ;

8 projets (5 ONG internationales, 3 associations locales) ont été contractualisés dans le cadre de la ligne budgétaire thématique « Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales » 2008 pour un montant de 2 244 000 Euros ;

2 projets (1 ONG internationale et 1 Université européenne) dans le cadre de la ligne budgétaire « Institut Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme » pour un montant de 380 000 Euros ;

6 projets (5 ONG internationales) dans le cadre de la ligne budgétaire thématique « Sécurité alimentaire » pour un montant de 5 350 000 Euros.

Dans le cadre de la RCA, où la coopération FED de l'Union européenne n'intègre pas le renforcement des Acteurs Non Etatiques comme priorité dans le PIN, les lignes budgétaires offrent une source de financement flexible et facilement mobilisable. Mais ce type d'approche, dans le contexte centrafricain, finit par privilégier majoritairement des organisations internationales déjà expérimentées au détriment d'organisations locales dépourvues d'expérience et d'appui.

En fin 2009, sur 30 projets financés, 27 sont mis en œuvre par des ONGs /associations internationales ce qui souligne leur « suprématie » en matière de captage des fonds européens et fait ressortir la faiblesse des OSC centrafricaines.

Le rapport d'évaluation de l'action des ONG en RCA²⁸ indique que parmi les ONGs internationales, seule une minorité de partenaires opèrent dans une logique qui vise le partenariat opérationnel ou stratégique avec les organisations locales et intègrent des objectifs de renforcement des capacités.

Il souligne d'autre part qu'il existe un véritable vide institutionnel en matière de programmes et d'initiatives de coopération adressés aux acteurs de la société civile centrafricaine et que l'intérêt des bailleurs pour les OSC demeure principalement orienté à leur emploi en tant que prestataires de services pour des projets/programmes de développement.

28 Etude relative à l'évaluation des actions des Organisations Non Gouvernementales intervenant en République Centrafricaine dans l'optique d'un renforcement de leurs capacités d'intervention. Maurizio Floridi, Beatriz Sanz Corella et Léon Koyandondri, juillet 2008.

Le Projet Pôle de Développement

Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté 2008-2010, expose l'approche nécessaire à la réactivation de la vie économique et sociale en milieu rural à travers la stratégie des Pôles de Développement. Le Gouvernement a opté pour cette approche car ces Pôles de Développement devront jouer le rôle de forces motrices devant porter une dynamique de développement régional.

Cette stratégie gouvernementale des Pôles de Développement, au cœur de l'approche de l'intervention communautaire pour la mobilisation des ressources du 10^{ème} FED, risque d'être confrontée à une « certaine fragilité » due au contexte institutionnel social et humain²⁹. Au vu des faiblesses³⁰ qui risquent de compromettre la stratégie générale des pôles de développement, il est préconisé d'observer une phase de transition pendant laquelle il sera fait appel aux organismes et organisations internationales déjà présents dans les zones d'urgence humanitaire. Comme indiqué par le rapport d'évaluation de 2008, « les acteurs agissant dans l'humanitaire et l'urgence qui seront impliqués dans cette phase transitoire sont, de par leur nature, approche et formation culturelle, peu indiqués pour ce renforcement de capacités »³¹. Il conviendrait évidemment de renforcer les capacités des acteurs locaux afin qu'ils puissent assurer le relais des actions entreprises, mais cette démarche butte sur des causes structurelles: une absence de capacités locales suffisantes et une capacité limitée des ONG présentes en RCA à assurer ce passage à une phase de développement.

Suite à une analyse comparative des modalités de mise en œuvre des projets PMRII et PDD, une mission³² est prévue pour février 2010 ; elle visera, entre autres, l'établissement d'un phasage d'ensemble du PDD avec les deux autres projets sous 10^{ème} FED, PMRII et PARER ; la formulation d'un avenant au PMRII visant à transformer ce projet en phase de préparation/ phase de démarrage du PDD **ainsi que l'identification des besoins et la formulation d'un cadre stratégique de formation des organisations communautaires de base et ONGs nationales** afin de s'assurer de sa cohérence avec les plans d'encadrement/formation proposés par les ONGs internationales.

Le **Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de l'Assemblée Nationale**(PARCAN) a fait l'objet, en septembre 2009, de la signature d'une Convention de contribution de 36 mois avec le PNUD pour un montant de 450.000 Euros. Les premières activités ont démarré au cours du 4^{ème} semestre 2009 avec la

²⁹ DCE en RCA, Pôles de Développement 10^{ème} FED, document de synthèse janvier 2008.

³⁰ « En plus de l'insécurité et de l'instabilité politique, les principaux risques liés à la mise en œuvre de cette stratégie de développement devront être prise en compte. Il s'agit en particulier de la faiblesse des partenaires locaux et des collectivités locales et territoriales, des difficultés d'assurer la participation des populations liée au manque d'organisation de la société civile et de la complexité et dispersion des interventions » in DCE en RCA, Pôles de Développement 10^{ème} FED, document de synthèse janvier 2008, page 10.

³¹ In Etude relative à l'évaluation des actions des Organisations Non Gouvernementales intervenant en République Centrafricaine dans l'optique d'un renforcement de leurs capacités d'intervention. Maurizio Floridi, Beatriz Sanz Corella et Léon Koyandondri, juillet 2008, page 33.

³² TDR pour le recrutement d'un pool d'experts pour la mise en cohérence des projets « Pôles de Développement » (PDD), « Programme de Microréalisations II » (PMRII) et « Programme d'Appui au développement de l'Economie rurale » (PARER).

formation des députés, l'organisation de voyages d'études des femmes parlementaires et la formation des cadres de l'administration parlementaire de l'AN.

Dans le cadre du **projet de développement de la gouvernance forestière** en RCA, un devis programme a été signé pour un montant de 450.000 Euros pour une durée de 18 mois couvrant deux volets : l'appui au Centre de Données Forestières (CDF) et l'appui à l'initiative FLEGT (Forest Law Enforcement, Gouvernance & Trade) dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le Ministère des Eaux, Forêt, Chasse et Pêche.

I.3.4 Autres actions

Instrument financier de Stabilité

Dans le cadre de l'instrument de stabilité, trois programmes ont démarré en 2008. Cette intervention est complémentaire de celle relative au DDR qui sera financée sur l'enveloppe B du FED

Un appui au processus de **Réforme du Secteur Sécurité** (RSS) a été mobilisé auprès des acteurs traditionnels de la sécurité (forces armées, police, gendarmerie nationale et forces paramilitaires -douanes, eaux et forêts-) et des acteurs nouveaux issus des secteurs de la justice, du renseignement et du contrôle démocratique. A cet effet, une équipe de sept experts a été mise à disposition pour une année auprès des départements de la Défense Nationale, de la Justice, de la Sécurité Publique et de l'Immigration, des Finances (douanes), de l'aménagement du territoire, du Secrétariat Général du Gouvernement et des Eaux et Forêts dans le cadre d'un projet conjoint UE/PNUD, en charge d'appuyer le processus de réforme du secteur de la sécurité.

Des avancées substantielles ont été constatées par les bénéficiaires, avec notamment l'adoption en mai 2009 d'une **Loi de programmation militaire**, la préparation et présentation d'un **atlas relatif à l'aménagement du territoire** et l'organisation de la **Table ronde du secteur RSS** à formuler des fiches de projets pour la continuation de la stratégie. Une évaluation finale de l'appui a été conduite en décembre 2009.

Un deuxième appui dans le cadre du **Programme de soutien à des mesures visant à atténuer les effets sociaux de la restructuration des forces armées** fait l'objet d'une convention de financement signée en mars 2009 pour un montant de 5,15 millions d'euros. Cet appui devrait contribuer à mettre en œuvre la Loi de programmation militaire centrafricaine et faciliter l'intégration des ex-combattants au sein de l'armée nationale. Le recensement des bénéficiaires a été effectué en avril 2009 et le décaissement de la première tranche qui a été effectué en décembre 2009 devrait être suivi par deux autres tranches payables en février et mars 2010.

Enfin le **Conseil de médiation** a reçu un appui par le biais d'un contrat établi jusqu'à avril 2010 et mis en œuvre par l'ONG COOPI pour un montant de 1,1 millions d'Euros.

Composantes nationales de programmes inscrits sur le PIR

Tableau 5 : décisions en cours sur programmes régionaux

YEAR ANNEE Decision	TITLE of Project INTITULÉ du Projet	CRIS nbr Decision N°Décision CRIS	Accounting nbr OLAS N°comptable OLAS	ALLOCATED DECISION ALLOUE	Contracted Contracté	Paid Payé	RAC	RAL
	Enveloppe A							
	Facilité de coopération Technique (FCT) Régionale	16 591,00	09-ACP RCE 005	1 200 000,00	1 114 347,00	1 019 663,00	85 653,00	180 337,00
2 006	FCT REGIONALE II	20 724,00	09-ACP RCE-014	2 400 000,00	1 625 223,45	1 102 442,09	774 776,55	1 297 557,91
2 005	Projet d'Appui à l'intégration Régionale en Afrique Centrale (PAIRAC)	17 693,00	09-ACP RCE 006	16 000 000,00	14 448 357,00	8 779 354,00	1 551 643,00	7 220 646,00
2 005	Programme de Facilitation des Transports en Afrique Centrale (FASTRAC)	17 790,00	09-1CP RCE 008	12 500 000,00	8 636 339,00	2 794 768,00	3 863 661,00	9 705 232,00
2 009	FCT REGIONALE III	21 528,00	FED 10	2 000 000,00	-	-	2 000 000,00	2 000 000,00
	Enveloppe B							
2 007	PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A LA STABILISATION AU NORD-EST DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)	20 863,00	09-ACP RCE-017	3 000 000,00	2 691 272,00	1 319 856,22	308 728,00	1 680 143,78
	Sous-total			34 100 000,00	25 824 266,45	13 696 227,09	8 276 733,55	20 403 772,91
	taux				76%	40%	24%	60%
pm	volet RCA du programme ECOFAC							

9^{ème} FED

Le **Programme d'Accompagnement à la Stabilisation (PAS) au Nord de la RCA**, financé à hauteur de 3 millions d'Euros sur l'enveloppe B Régionale Afrique Centrale mis en œuvre dans la Vakaga pendant l'année 2009 vise à améliorer, le niveau de l'accès à l'eau et aux services sociaux, les conditions de vie des populations affectées par les conflits : Le Comité d'Aide Médicale intervient à l'hôpital de Birao tandis que les ONG Triangle et Acted sont intervenues dans des travaux de réhabilitation légère des infrastructures routes et de relance des programmes d'éducation.

Les activités interrompues peu avant la saison des pluies en raison de l'insécurité persistante, ont été presque totalement suspendues depuis l'enlèvement à Birao de deux humanitaires travaillant pour l'ONG Triangle.

La IV^{ème} phase du volet centrafricain du Programme **ECOFAC** se termine en juillet 2010. Dans le nord, les 18 domaines fauniques communautaires sont parvenus à autofinancer leurs activités et un fonds intercommunautaire de co-développement a même été créé, alimenté par 5% des recettes collectées dans les ZCV, avec l'appui financier du projet. Ce fonds peut financer des activités de développement dans les zones en dehors des limites des Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV). Cette composante nécessite toutefois le maintien d'une aide dans la lutte contre le braconnage qui sera apportée par le projet ECOFAUNE prévu sur le PIN 10^{ème} FED.

Le modèle du Nord a été adapté aux spécificités de la zone de Ngotto, dans le Sud Ouest, mais il faut craindre une interruption inopportune des financements en juillet 2010 et qui ne reprendraient qu'après mars 2011 sur financement PIR (par le biais du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrales (RAPAC).

Reliquat Stabex COM 96-8^{ème} FED (8 ACP CA 001)

Les fonds en provenance du Stabex Bois disponibles au 30 juin 2009 (environ 1 million d'euros) ont été engagés dans leur totalité pour financer la réhabilitation de

pistes forestières, un appui au centre de données forestières et au processus de négociations engagé dans le cadre du FLEGT.

La réhabilitation des tronçons de route utilisés pour l'évacuation des produits forestiers a été confiée à l'ONM avec lequel un contrat de travaux d'un montant de 250 000 Euros a été signé. Une enveloppe est prévue pour la réhabilitation des Bacs Nola 1 et 2. Enfin 145 km ont été achevés (sur les 232 km prévus) sur la piste Berbérati-Nola-Bayanga dans le cadre du projet de **réhabilitation de la route en terre**.

Un appui complémentaire de 250 000 Euros a par ailleurs été mobilisé en faveur du Centre de données forestières également appuyé par le FED, tandis que la somme de 200 000 Euros a été mobilisée pour accompagner le processus de négociation FLEGT. Ce dernier appui est toutefois notoirement insuffisant et l'estimation des financements nécessaires pour permettre au pays de financer les interventions nécessaires à l'amélioration de la gouvernance forestière ont été estimées dans une première phase à 2 M€. Il est prévu que le reliquat correspondant aux intérêts sur le fonds soit chiffré et fasse l'objet d'un reversement sur l'enveloppe A du 10^{ème} FED.

Facilités Eau et Energie

La **Facilité Eau** (2,6 M€) été mise en œuvre en 2006 par la Croix Rouge Française et l'UNICEF sur des actions d'accès à l'eau potable et d'assainissement (construction de points d'eau, de latrines et d'éducation sanitaire) en milieu rural dans les préfectures de la Kémo, de la Nana-Gribizi et de l'Ouham. Le projet s'est achevé fin 2008 pour l'UNICEF et sera finalisé en janvier 2010 par la CRF en raison d'un retard pris dans l'exécution du programme. Les projets ont rencontré des difficultés importantes de mise en œuvre, dues à l'insuffisance d'entrepreneurs locaux compétents et de marchés infructueux ainsi qu'à l'insécurité. Ces difficultés, ayant entraîné une réduction des activités, n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés par ces deux projets.

La **Facilité Energie** (10 millions d'Euros et 10 millions de cofinancement, au niveau régional) mise en œuvre depuis juillet 2008, au niveau régional, le contrat de subvention ayant été signé avec la CEMAC.

De nouveaux branchements électriques (57 000) seront installés dans les zones périurbaines, pour améliorer la distribution et lutter contre les branchements illégaux, et un inventaire du potentiel de production durable d'énergie dans la région a été réalisé pour aider à la planification de la production. Les contractualisations des premiers branchements sont en cours.

Interventions financées par ECHO

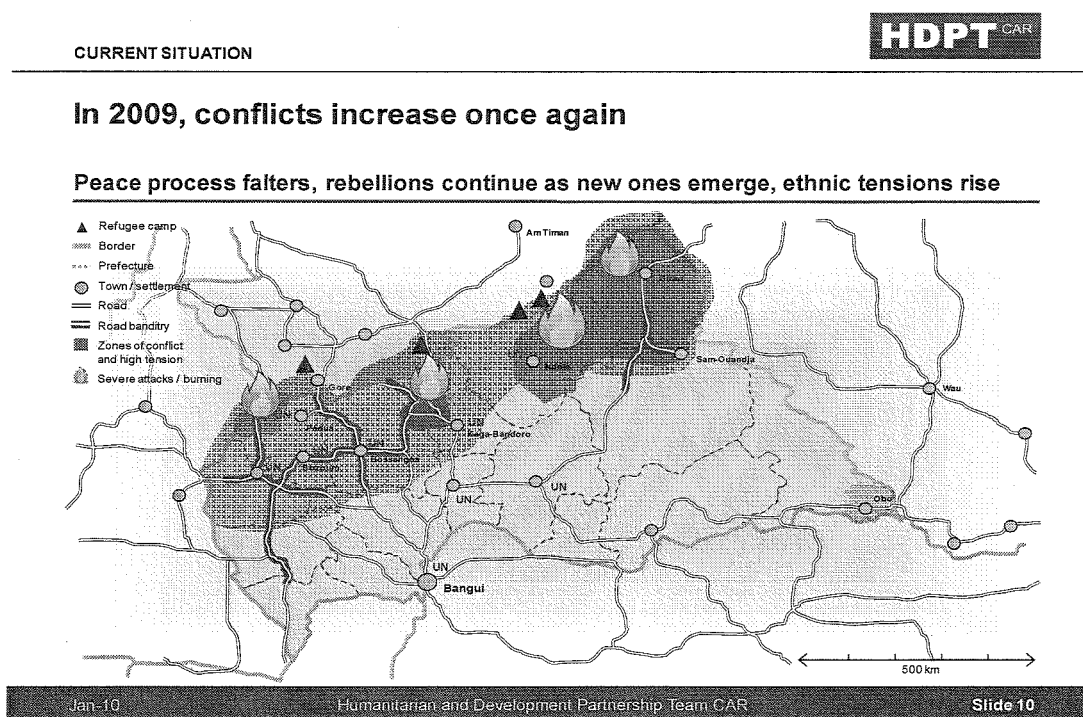
Le bureau de la DG ECHO, ouvert à Bangui en juillet 2008, coordonne les interventions en RCA de ses partenaires (ONG et organisations internationales: ACF, ACTED, AMI, IRC-UK, Solidarités, Première Urgence, MSF-NLD ; Triangle, CICR, UNICEF) qui interviennent principalement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de la santé, de la protection, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'éducation.

Les interventions de ECHO sont, autant que faire se peut, coordonnées avec celles mises en œuvre par la Délégation qui fait appel aux mêmes ONG: c'est le cas notamment pour les activités programmées à Ndele, Kabo, Kaga Bandoro et dans la Vakaga où les activités se sont organisées de manière complémentaire afin de mobiliser les synergies et maximiser les résultats sur place.

Les interventions de ECHO s'effectuent sur des enveloppes de près de 8 millions d'euros en fin 2008, 2 millions d'euros en 2009, et 5 millions d'Euros accordés au titre de 2010.

La situation très instable dans les régions nord, nord-est et sud-est, impose une vigilance et une souplesse accrues et une coordination sans faille avec les activités LRRD gérées par la Délégation. Les partenaires d'ECHO se trouvent confrontés à un cercle vicieux dans la mise en œuvre de leurs actions en RCA : la situation sur le terrain est telle que des solutions d'urgence doivent être déployées, mises en œuvre par des équipes d'un professionnalisme optimal, mais cela est rendu particulièrement compliqué par une faible capacité locale et le manque de capacité des organisations internationales à adresser simultanément les besoins humanitaires et les problématiques de relèvement précoce :

Carte 3 zones d'interventions humanitaires



Source HDPT 2009

Enveloppe B 10^{ème} FED et 9^{ème} FED

Le montant initialement alloué à l'enveloppe B dans le PIN 10^{ème} FED, de 5,8 millions d'euros, a été augmenté par deux fois en 2009. Un premier addendum a augmenté le montant inscrit sur l'enveloppe B de 4,6 millions, au titre de l'appui spécifique débloqué pour faire face aux conséquences en RCA de la crise des prix alimentaires

montant totalement décaissé en juillet 2009 sous forme d'aide budgétaire. Un second addendum à l'enveloppe B d'un montant de 7,6 millions a été accordé dans le cadre de la mobilisation du FLEX-Vulnérabilité, auquel la République Centrafricaine a été reconnue éligible. Le montant total de l'enveloppe B a donc été porté à 18 millions, dont 12,2 millions ont été décaissés en 2009 après avoir été intégrés sous forme d'avenants à la convention d'appui budgétaire ASERCA II.

Par ailleurs, une convention de contribution a été signée avec la FAO au titre de la **Facilité alimentaire, créée en 2008** au bénéfice des pays les plus affectés par les crises, en vue de la réduction de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires. Elle représente un montant de 10 millions d'Euros pour le financement d'actions réparties sur deux composantes : extension des activités dans les PDD et création de trois centres d'apprentissage et de réinsertion économique et sociale (CARES) des ex-combattants à hauteur de 2,25 millions d'Euros.

Le Programme de **Désarmement-Démobilisation-Réintégration des ex-combattants** sera financé à hauteur de 3 Millions d'Euros sur l'enveloppe B du PIN 10^{ème} FED. L'identification et la formulation sont prévues en 2010.

Banque Européenne d'Investissement.

Les derniers versements à la BEI ont été effectués sur les fonds du Programme de Réduction des Arriérés Multilatéraux et Internes en République Centrafricaine (RAMICA) pour un montant de 1,1 Millions d'Euros. Aucun nouveau programme n'est en cours sur financement de la Banque Européenne d'Investissement.

I.3.5 Cohérence des Politiques au service du Développement (CPD)

Parmi les 12 domaines politiques de l'UE³³, les domaines suivants font l'objet direct de la coopération et du dialogue entre la RCA et l'UE :

Commerce : la RCA participe aux négociations des Accord de Partenariat Economique (APE). Bien que très lentes, les négociations sont encours et on peut espérer que la région reviendra rapidement autour de la table

En dehors des APE, la part des relations commerciales de la RCA avec l'UE est significative, à hauteur de 36% des importations et 34% des exportations de la RCA. Pour l'UE, ces échanges sont très faibles en volume et en valeur.

Environnement : la RCA met en œuvre un projet régional ECOFAC de préservation de la biodiversité et de protection de la faune, financé par le PIR 9^{ème} FED qui sera remplacé par un projet national ECOFAUNE financé sur le PIN 10^{ème} FED.

Changements climatiques : La RCA est en phase de négociation dans le cadre du dispositif FLEGT (Plan d'Action pour l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) et en attente de la signature d'un APV

33 Les 12 domaines politiques sont: le commerce, l'environnement, le changement climatique, la sécurité, L'agriculture, la pêche, la dimension sociale de la mondialisation, l'emploi et le travail décent, la migration, la recherche, la société informatique, le transport et l'énergie. Pour de plus amples renseignements voir les Conclusions du Conseil du 15.12.2007 basées sur la communication COM (2007)545 du 20.09.2007, et: http://ec.europa.eu/development/ICenter/Publications/descript/pub12_en.cfm.

(Accord de Partenariat Volontaire), à dimension à la fois commerciale et de préservation des capacités d'absorption de CO₂ de la forêt du Bassin du Congo.

Sécurité : La réussite du projet de Réforme du Secteur de Sécurité et du programme DDR constitue un élément essentiel pour une mise en œuvre réussie des projets de développement dans le pays.

L'énergie, l'agriculture, la pêche, la dimension sociale de la mondialisation, l'emploi et le travail décent, la migration, la recherche, la société informatique, le transport et l'énergie n'ont pas fait l'objet d'accords ou d'échanges en 2009 avec la RCA.

I.3.6 Le dialogue au niveau pays

Le processus de dialogue entre la Commission Européenne et le Gouvernement, amorcé dès 2006 avec autorités locales, le Parlement et les Acteurs Non-Etatiques s'est poursuivi au cours des années suivantes et les Rapports Annuels Conjointes font l'objet d'un processus de concertation jusqu'à leur validation signée par l'Ordonnateur National.

Le processus de concertation avec le Gouvernement pour le suivi du DSRP se poursuit au travers du Comité National de Suivi Stratégique et Technique. Dans ce cadre, le Ministère du Plan a mis en place une base de données informatisée intitulée « système de gestion et suivi de l'aide en RCA » (DAD) qui sert désormais de référence pour le suivi des engagements des partenaires³⁴.

Afin de renforcer les capacités du Parlement pour lui permettre, entre autres, de jouer un rôle plus prononcé dans la coopération UE-RCA, le Gouvernement centrafricain et la Commission ont signé, fin 2007, une Convention de Financement pour le Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de l'Assemblée Nationale dont la mise en œuvre a été confiée au PNUD en septembre 2008.

I.3.7 Programmation conjointe et efficacité de l'aide

Programmation conjointe

Le Gouvernement a, de son côté, mis en place début 2008, par arrêté du Premier Ministre, une structure globale de suivi de la mise en œuvre du DSRP qui concerne tout le Gouvernement, tant niveau central que décentralisé, et l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Dans ce cadre, le Ministère du Plan, avec l'appui du PNUD, a mis en place une base de données informatisée intitulée « *système de gestion et suivi de l'aide en RCA* (DAD) » à partir de laquelle la matrice des bailleurs de fonds proposée dans l'annexe A-I.3 a été élaborée. Il faut encore que le processus d'encodage des données prévisionnelles pour 2009, 2010 et 2011 soit amorcé avec les autres partenaires, car cette tâche est en cours à la Délégation.

Notons par ailleurs des efforts plus importants de coordination sectorielle entre les bailleurs sur le terrain. La Commission est chef de file dans les domaines des Infrastructures, de la Justice, de la RSS, du commerce et, de facto, avec le FMI et la BM, des réformes des finances publiques.

34 Les annexes résumant les engagements des partenaires ont été constituées à partir des informations fournies par ce système.

Dans les différents secteurs d'intervention, l'aide communautaire continue à s'inscrire dans des efforts coordonnés avec les autres bailleurs:

Dans le **secteur routier**, la réhabilitation de la Route Nationale 3 est divisée en 3 lots pris en charge par la CE, la Banque Mondiale et la BAD. La réhabilitation de la route Berbérati-Nola-Bayanga est accompagnée d'une subvention de 5 millions d'Euros de l'AFD pour la construction et la réparation des ouvrages d'art dans la zone du projet. Les activités financées dans le cadre de la Facilité de l'eau sont mises en œuvre par la CRF et UNICEF.

Dans le **secteur des finances publiques**, le projet ARÉMiF travaille en étroite concertation avec le projet ARCAGE de la Coopération Française et les missions financées sur les fonds LICUS de la Banque Mondiale. Par ailleurs, la préparation du programme ASERCA II a permis aux bailleurs représentés sur place (FMI, Banque Mondiale, France) de renforcer leur coordination et complémentarité. Un Comité de suivi des bailleurs sur les finances publiques a ainsi été créé et se réunit régulièrement pour évaluer la situation et mener des missions conjointes de revue. Celles-ci sont coordonnées par le CTP/PAS dans le cadre de la coordination générale des appuis budgétaires.

Dans le domaine du **Commerce** au niveau des autorités nationales, la Délégation est le bailleur facilitateur dans le Processus Cadre Intégré du commerce. Dans ce contexte, les échanges techniques avec le Ministère du Commerce ont été multipliés, de même pour les échanges avec le PNUD (responsable de mise en œuvre des fonds) et la France. La participation de la Délégation au Comité Sectoriel Commerce, Intégration régionale et Emploi (lead donor) renforce ce dialogue malgré le peu de fonds alloués dans ce secteur dans le PIN.

Dans le domaine de la **santé**, la Délégation de l'Union européenne est membre du CCM du Fonds Mondial en RCA et participe aux réunions mensuelles de coordination des partenaires dans le secteur de la santé dont le leadership est assuré par l'OMS.

Par ailleurs, il existe un nombre important de projets mis en œuvre au travers de conventions de contributions. Les expertises en appui à la RSS sont le produit d'une mobilisation conjointe PNUD-CE. Le PNUD met en œuvre également le programme d'appui au renforcement de l'Assemblée Nationale (PARCAN) que finance la CE et coordonne les activités liées au DDR auxquelles la CE apporte sa contribution.

La réalisation des monographies sur les pôles de développement a été effectuée par le biais d'une convention de contribution avec UN-Habitat. Les activités financées par la facilité de l'eau sont coordonnées par la CRF et l'UNICEF à travers des subventions de la CE, tandis que la FAO met en œuvre les activités prévues par la convention de contribution mobilisée sur la ligne budgétaire Sécurité Alimentaire.

Efficacité de l'aide

Suite à son adhésion en septembre 2007 à la Déclaration de Paris, la RCA a participé en 2008 à l'enquête sur l'efficacité de l'aide

L'enquête présente un état des lieux sur l'efficacité de l'aide en RCA selon les 5 engagements de la Déclaration de Paris : **appropriation nationale, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.**

Ces engagements ont été déclinés en 12 indicateurs avec des objectifs cibles à atteindre en 2010. Elle permet d'apprécier l'évolution des 12 indicateurs (des données existaient en 2005 pour les indicateurs 1, 2a et 11) ainsi que le degré d'atteinte des objectifs-cibles pour 2010.³⁵

Tableau 6 : Notes obtenues par la RCA en 2007 pour chacun des indicateurs de la Déclaration de Paris

INDICATEURS		2007	Objectifs - cibles 2010
1	Les partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles	D	B or A
2a	Des systèmes nationaux fiables de gestion des finances publiques	2,0	1,5
2b	Des systèmes nationaux fiables de passation des marchés	Pas disponible	Non applicable
3	Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	36%	85%
4	Renforcement des capacités par un soutien coordonné	37%	50%
5a	Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	24%	Pas d'objectif
5b	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	10%	Non applicable
6	Eviter les structures de mise en œuvre parallèles	11	7
7	L'aide est davantage prévisible	45%	62%
8	L'aide est non liée	87%	Plus de 87%
9	Utilisation de procédures ou dispositifs communs	34%	66%
10a	Les donateurs coordonnent leurs missions	10%	40%
10b	Les donateurs coordonnent leurs études nationales	23%	66%
11	Cadres d'évaluation des performances	D	B or A
12	Mécanismes de responsabilité mutuelle	Non	Oui

Les différents indicateurs montrent que sur de nombreux points la RCA est encore loin des objectifs généraux de la Déclaration de Paris. Toutefois le rapport pays souligne les réformes et les efforts engagés, notamment en termes d'appropriation et de système de gestion des finances publiques mis en œuvre pour augmenter l'efficacité de l'aide et se rapprocher des objectifs-cibles 2010.

35 L'analyse détaillée est présentée en annexe.

Annexe supplémentaire au RAC : Résultats de l'enquête 2008 sur l'efficacité de l'aide

Indicateur 1 : Les partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles

Objectifs cibles pour 2010 : 75% des pays partenaires au minimum ont des stratégies nationales opérationnelles, avec des priorités stratégiques claires se rattachant à un cadre de dépenses à moyen terme et comptabilisées dans les budgets annuels.

En 2007, la RCA s'est dotée d'une stratégie de développement formulée dans son premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2008-2010. Ce document élaboré de façon participative intègre à la fois des impératifs liés au relèvement post conflit et les OMD. Mais de nombreux éléments nécessaires à sa mise en œuvre étaient insuffisants ou manquants lors de l'enquête. Il s'agit notamment des outils assurant les liens stratégiques avec le budget tels que le cadre des dépenses à moyen terme, les cadres de dépense à moyen terme sectoriels et les budgets annuels.

Indicateur 2a : des systèmes nationaux fiables de gestion des finances publiques

Objectifs-cibles pour 2010 : des systèmes nationaux fiables de gestion des finances publiques

L'objectif-cible pour l'indicateur 2a Gestion des Finances Publiques (GPF) est que la moitié des pays partenaires progressent d'au moins un degré (0,5 point) sur l'échelle de performance des systèmes de gestion des finances publiques/de l'Evaluation de la Politique et des Institutions Nationales-EPIN.

En 2008, comme en 2005, La RCA obtient la note 2 (système faible), corroborée par l'évaluation PEFA 2008. Sur les 28 indicateurs qui sont du ressort du Gouvernement, la RCA a obtenu comme notation 3 C, 1 A, et 24 D. Le système de notation du PEFA considère une notation graduée par ordre décroissant allant de A à B et C puis D. Les 3 indicateurs concernant les PTF sont également tous au rouge (note D). La notation A correspond à une situation où toutes les conditions sont remplies pour un système de qualité de la gestion des finances publiques. La notation D correspond au cas où les conditions ne sont pas remplies pour pouvoir bénéficier d'une notation supérieure comme C, B ou A.

Indicateur 2b : des systèmes nationaux fiable de passation des marchés

Objectifs-cibles pour 2010 des systèmes nationaux fiables de passation de marchés publics

L'objectif-cible pour l'indicateur 2b Passation des marchés est qu'un tiers des pays partenaires progressent d'au moins un degré (de D à C, de C à B ou de B à A) sur l'échelle de performance à quatre degrés utilisée pour cet indicateur.

La RCA n'a pas obtenu de score sur le classement PEFA réalisé en 2008 sur l'indicateur 19 portant sur l'existence d'un système transparent de passation des marchés.

Indicateur 3 : les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales

Objectifs-cibles pour 2010 : Réduire l'écart de moitié. Réduire de moitié la part des apports d'aide au secteur public qui n'est pas comptabilisée dans le budget national (au moins 85 % des apports d'aide étant comptabilisés dans le budget).

En 2007, les prévisions sous évaluent largement l'aide. Les résultats de l'enquête 2008 indiquent que seulement 36% (et uniquement 21% si l'on considère la moyenne des donateurs) de l'aide effectivement versée au secteur public centrafricain ont été comptabilisés dans le budget, ce qui représente un montant de 58 millions USD sur les 161 millions USD déboursés par les donateurs.

Indicateur 4 : renforcement des capacités par un soutien coordonné

Objectifs-cibles pour 2010 : 50 % des apports de coopération technique sont mis en œuvre dans le cadre de programmes coordonnés conformes aux stratégies nationales de développement.

L'enquête 2008 montre que seuls 37% des apports de coopération technique sont coordonnés. Cela s'explique principalement par le fait que le Gouvernement n'est pas encore parvenu à imposer une stratégie globale de renforcement des capacités à l'échelle nationale et à dimension multisectorielle.

Indicateur 5a : utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques

Objectifs-cibles pour 2010 : accroissement du volume d'aide et du pourcentage des bailleurs de fonds qui utilisent les systèmes nationaux de gestion des finances publiques (5a). Les objectifs précis sont à établir en fonction de la fiabilité des systèmes nationaux

Selon l'enquête de référence 2008, 24% seulement des volumes d'aide allouée au secteur public utilisent les systèmes nationaux de gestion des finances publiques.

Indicateur 5b : utilisation des systèmes de passation des marchés

Objectifs-cibles pour 2010 : accroissement du volume d'aide et du pourcentage des bailleurs de fonds qui utilisent les systèmes nationaux de passation des marchés (5b). Les objectifs précis sont à établir en fonction de la fiabilité des systèmes nationaux (indicateur 2)

Selon l'enquête 2008, 10% seulement de l'aide allouée au secteur public utilise les procédures de passation des marchés.

Indicateur 6 : éviter les de structures de mise en œuvre parallèles

Objectifs-cibles pour 2010 : Réduire de deux tiers le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre des projets.

Selon l'enquête 2008 le nombre actuel d'unités parallèles s'élève à 11. Il est difficile à dire a priori s'il s'agit d'un nombre faible ou élevé. Toutefois le rapport pays réalisé dans le cadre de l'enquête souligne que du fait de la faiblesse des capacités nationales, la gestion des projets se fait dans la plupart des cas par des structures mise en place par les donateurs même si les structures administratives et institutionnelles existent.

Indicateur 7 : l'aide est davantage prévisible

Objectifs-cibles pour 2010 : Réduire de moitié la part de l'aide dont le versement n'est pas effectué au cours de l'exercice budgétaire pour lequel il est prévu.

Selon l'enquête 2008, le taux de l'aide publique au développement effectivement comptabilisé dans le budget par rapport aux versements totaux programmés ou prévus par les PTF pour l'année 2007 est de 45%. Ce taux global cache des disparités importantes sur l'origine de l'aide puisque la moyenne des taux obtenus par chaque donneur est de 29%.

Indicateur 8 : l'aide est non liée

Objectifs-cibles pour 2010 : Poursuivre les progrès.

Les données sont collectionnées au niveau de l'OCDE/CAD.

La majorité des PTF ont délié leurs aides. Entre 2005 et 2007, la part de l'aide non liée est passée de 71 à 87%. L'aide liée se trouve principalement dans celle des donateurs bilatéraux et plus particulièrement le cadre de l'assistance technique.

Indicateur 9 : utilisation des procédures et dispositifs communs

Objectifs-cibles pour 2010 : 66 % des apports d'aide sont fournis dans le cadre d'approches fondées sur des programmes.

Selon l'enquête 2008, en 2007, la proportion de l'aide au secteur public versée dans le cadre d'approches fondées sur des programmes est de 34%, ce qui est loin de l'objectif général de la Déclaration de Paris (66%)

Indicateur 10a : missions sur le terrain et Indicateur 10b : travaux analytiques par pays

Objectifs-cibles pour 2010 : 40% des missions et 60% des travaux analytiques par pays sont effectués conjointement.

Sur la base de l'enquête 2008 de l'OCDE, le taux des missions conjointes en 2007 est de 10% et les travaux analytiques de 23%.

Indicateur 11 : cadres axés sur les résultats : gérer les ressources et améliorer le processus de décision en vue d'obtenir des résultats

Objectifs-cibles pour 2010 : Réduire l'écart d'un tiers.

Réduire d'un tiers la proportion de pays qui n'ont pas de cadre d'évaluation des performances transparent et se prêtant à un suivi.

En 2007 comme en 2005, la RCA a obtenu la note D.

5. Responsabilité mutuelle

Indicateur 12 : responsabilité mutuelle

Objectifs-cibles pour 2010 : tous les pays partenaires se soumettent à des évaluations mutuelles.

Selon l'enquête, la RCA n'est dotée d'aucun mécanisme formel d'examen mutuel des progrès accomplis.

